

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2023

SEANCE ORDINAIRE

DÉLIBÉRATION

N° DEL2023-086

DÉCISION MODIFICATIVE N°2

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
29	19	28

L'an deux mil vingt trois, le 12 décembre à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Daniel RAPHOZ, Maire.

Etaient présents :

M. Daniel RAPHOZ, Mme Khadija UNAL, M. Pierre-Marie PHILIPPS, Mme Valérie MOUNY, M. Chun-Jy LY, M. Christian ALLIOD, M. Balaky-Yem BABALEY, Mme Laurence CAMPAGNE, M. Rémi VINE-SPINELLI, M. Ahmed BEN MBAREK, M. Jean-Louis GUIDERDONI, M. Matthieu CLAVEL, M. Stephane GRATTAROLY, Mme Catherine MITIS, M. Jean-Loup KASTLER, M. Nicolas KRAUSZ, M. Christian LANDREAU, M. Dorian LACOMBE, M. Jean-Francois PATRIARCA.

Pouvoir(s) :

M. Etienne T'KINT DE ROODEENBEKE à Mme Catherine MITIS, Mme Chantal HARS à M. Pierre-Marie PHILIPPS, Mme Nadia CARR-SARDI à M. Stephane GRATTAROLY, Mme Mylène MAILLOT à Mme Khadija UNAL, Mme Laurence MERIAUX à Mme Valérie MOUNY, Mme Marie JOMIR-FLORES à M. Daniel RAPHOZ, Mme Myriam MANNI à M. Jean-Loup KASTLER, Mme Aurelie LEGER à M. Christian ALLIOD, Mme Corinne SABARA à M. Chun-Jy LY.

Etait absent :

M. Jean-Druon CHARVE.

Secrétaire de séance : Stéphane GRATTAROLY

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°26/2023 du 20 mars 2023 adoptant le budget primitif 2023 ;

Vu la délibération n°63/2023 du 5 septembre 2023 adoptant la décision modificative n°1 ;

Vu l'avis favorable de la Commission Finances et Comptes Publics réuni le 4 décembre 2023 ;

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits budgétaires au cours d'année ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **ADOpte** la décision modificative au budget primitif 2023.

VOTE	
Pour	24
Contre	3
Abstention	1
Ne prend pas part au vote	0

Date de télétransmission : 14 décembre 2023

Date de retour de l'acte : 14 décembre 2023

Identifiant de l'acte : 076-217602317-20231212-4896-BF-1-1

Le Maire,
Daniel RAPHOZ



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication (Décret n°83-1025 du 28/11/1983).
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - Commune de FERNEY-VOLTAIRE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21010160600015

POSTE COMPTABLE : SGC OYONNAX ANTENNE DE GEX

M. 14

Décision modificative 2 (3)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	29
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	50
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	80

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 01160	Commune de FERNEY-VOLTAIRE BUDGET PRINCIPAL	DM 2023
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	12345
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	882
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
54321.00	13140459.00	1155.40	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1350.80	1087.50
2	Produit des impositions directes/population	623.73	574.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1407.87	1284.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	647.99	310.00
5	Encours de dette/population	81.00	886.00
6	DGF/population	32.40	176.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	50.98	59.40
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	100.27	91.60
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	46.03	24.10
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	5.75	69.00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	0,00	0,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		0,00	0,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	-1 061 059,08	-1 061 059,08
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		-1 061 059,08	-1 061 059,08

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	-1 061 059,08	-1 061 059,08
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	4 341 408,53	0,00	21 000,00	21 000,00	4 362 408,53
012	Charges de personnel, frais assimilés	9 000 365,00	0,00	0,00	0,00	9 000 365,00
014	Atténuations de produits	1 266 785,00	0,00	0,00	0,00	1 266 785,00
65	Autres charges de gestion courante	2 464 119,00	0,00	0,00	0,00	2 464 119,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		17 072 677,53	0,00	21 000,00	21 000,00	17 093 677,53
66	Charges financières	126 000,00	0,00	-21 000,00	-21 000,00	105 000,00
67	Charges exceptionnelles	30 200,00	0,00	0,00	0,00	30 200,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		17 228 877,53	0,00	0,00	0,00	17 228 877,53
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 875 954,47		0,00	0,00	1 875 954,47
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	900 000,00		0,00	0,00	900 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 775 954,47		0,00	0,00	2 775 954,47
TOTAL		20 004 832,00	0,00	0,00	0,00	20 004 832,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	20 004 832,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	153 000,00	0,00	0,00	0,00	153 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 423 395,00	0,00	0,00	0,00	1 423 395,00
73	Impôts et taxes	10 666 000,00	0,00	0,00	0,00	10 666 000,00
74	Dotations et participations	4 987 884,53	0,00	0,00	0,00	4 987 884,53
75	Autres produits de gestion courante	326 821,53	0,00	0,00	0,00	326 821,53
Total des recettes de gestion courante		17 557 101,06	0,00	0,00	0,00	17 557 101,06
76	Produits financiers	15,00	0,00	0,00	0,00	15,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		17 557 116,06	0,00	0,00	0,00	17 557 116,06
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	12 000,00		0,00	0,00	12 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		12 000,00		0,00	0,00	12 000,00
TOTAL		17 569 116,06	0,00	0,00	0,00	17 569 116,06

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 435 715,94
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	20 004 832,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 763 954,47
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	613 947,25	0,00	-49 000,00	-49 000,00	564 947,25
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 001 342,35	0,00	-1 158 059,08	-1 158 059,08	5 843 283,27
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	845 706,40	0,00	0,00	0,00	845 706,40
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	8 460 996,00	0,00	-1 207 059,08	-1 207 059,08	7 253 936,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	753 000,00	0,00	0,00	0,00	753 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	203 000,00	0,00	146 000,00	146 000,00	349 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	956 000,00	0,00	146 000,00	146 000,00	1 102 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	9 416 996,00	0,00	-1 061 059,08	-1 061 059,08	8 355 936,92
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	12 000,00		0,00	0,00	12 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	12 000,00		0,00	0,00	12 000,00
	TOTAL	9 428 996,00	0,00	-1 061 059,08	-1 061 059,08	8 367 936,92

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 367 936,92
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	504 722,92	0,00	0,00	0,00	504 722,92
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	504 722,92	0,00	0,00	0,00	504 722,92
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	28 000,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 700 000,00	0,00	-1 061 059,08	-1 061 059,08	638 940,92
	Total des recettes financières	2 729 000,00	0,00	-1 061 059,08	-1 061 059,08	1 667 940,92
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 233 722,92	0,00	-1 061 059,08	-1 061 059,08	2 172 663,84
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 875 954,47		0,00	0,00	1 875 954,47
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	900 000,00		0,00	0,00	900 000,00

Commune de FERNEY-VOLTAIRE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 775 954,47		0,00	0,00	2 775 954,47
TOTAL		6 009 677,39	0,00	-1 061 059,08	-1 061 059,08	4 948 618,31

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 419 318,61
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 367 936,92
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)
--

2 763 954,47

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	21 000,00		21 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	-21 000,00	0,00	-21 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	-49 000,00	0,00	-49 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	-1 158 059,08	0,00	-1 158 059,08
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	146 000,00	0,00	146 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		-1 061 059,08	0,00	-1 061 059,08

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-1 061 059,08
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	-1 061 059,08		-1 061 059,08
Recettes d'investissement – Total		-1 061 059,08	0,00	-1 061 059,08

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-1 061 059,08
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	4 341 408,53	21 000,00	21 000,00
60228	Autres fournitures consommables	191,82	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	111 980,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	397 760,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	734 000,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	1 570,00	0,00	0,00
60622	Carburants	65 000,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	21 827,60	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	16 395,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	11 370,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	47 622,25	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	180 151,86	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	19 495,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	46 839,09	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	21 055,60	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	39 808,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	56 430,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	18 007,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	468 518,02	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	95 286,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	162 498,32	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	102 360,13	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	65 470,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	29 664,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 466,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	186 675,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	54 454,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	73 617,18	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	38 940,73	0,00	0,00
6156	Maintenance	253 205,30	0,00	0,00
6161	Multirisques	55 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	47 463,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	17 785,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	48 810,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	60,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	60 310,00	21 000,00	21 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	33 500,00	0,00	0,00
6228	Divers	2 940,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	26 574,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	27 012,96	0,00	0,00
6237	Publications	137 552,15	0,00	0,00
6238	Divers	17 299,12	0,00	0,00
6241	Transports de biens	1 500,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	15 600,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	14 122,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	61 615,83	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	16 374,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	65 971,17	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	2 225,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	32 275,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	428,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	64 742,39	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	29 705,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	98 197,01	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	43 866,00	0,00	0,00
6353	Impôts indirects	60 200,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	300,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	37 323,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	9 000 365,00	0,00	0,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachemen	2 000,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	68 799,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	26 467,00	0,00	0,00
6333	Particip. employeurs format° prof. cont.	4 106,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	105 743,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	3 256 572,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	53 369,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	1 053 931,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	1 896 843,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	2 358,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64168	Autres emplois d'insertion	10 000,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	8 771,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 125 009,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 010 336,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	86 244,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	77 583,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	8 222,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	13 363,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 142,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	187 070,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	-563,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	1 266 785,00	0,00	0,00
7391178	Autres restitué° dégrèvt contrib. direct	6 000,00	0,00	0,00
739221	FNGIR	978 785,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	180 000,00	0,00	0,00
7398	Reverst., restitué° et prélèvt divers	102 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 464 119,00	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	73 047,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	142 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	17 000,00	0,00	0,00
6535	Formation	10 000,00	0,00	0,00
6536	Frais de représentation du maire	6 900,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	3 000,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	185 000,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	1 388 572,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	114 500,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	270 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	251 100,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		17 072 677,53	21 000,00	21 000,00
66	Charges financières (b)	126 000,00	-21 000,00	-21 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	111 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-6 000,00	0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	21 000,00	-21 000,00	-21 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	30 200,00	0,00	0,00
6712	Amendes fiscales et pénales	1 500,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	500,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	28 200,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		17 228 877,53	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	1 875 954,47	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	900 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	900 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 775 954,47	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 775 954,47	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		20 004 832,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	35 307,97
Montant des ICNE de l'exercice N-1	29 307,97

= Différence ICNE N – ICNE N-1	-6 000,00
--------------------------------	-----------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	153 000,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	45 000,00	0,00	0,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	108 000,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 423 395,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	13 000,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	20 000,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	362 000,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	212 000,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	379 000,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	260 395,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	177 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	10 666 000,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	7 700 000,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	2 026 000,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	110 000,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	130 000,00	0,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	100 000,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	600 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	4 987 884,53	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	400 000,00	0,00	0,00
744	FCTVA	35 000,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	36 000,00	0,00	0,00
74748	Participat° Autres communes	6 000,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	87 000,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	55 000,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	11 000,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	24 260,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	4 333 624,53	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	326 821,53	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	305 148,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	21 673,53	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		17 557 101,06	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	15,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	15,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		17 557 116,06	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	12 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	12 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		12 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		17 569 116,06	0,00	0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	613 947,25	-49 000,00	-49 000,00
2031	Frais d'études	469 401,65	-49 000,00	-49 000,00
2051	Concessions, droits similaires	44 437,60	0,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	100 108,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	7 001 342,35	-1 158 059,08	-1 158 059,08
2111	Terrains nus	397 524,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	16 540,50	0,00	0,00
2118	Autres terrains	249 760,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	11 217,20	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	1 675 504,52	-558 900,18	-558 900,18
21311	Hôtel de ville	74 115,60	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	284 666,79	-11 169,33	-11 169,33
21316	Equipements du cimetière	7 536,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	1 018 422,98	-332 212,81	-332 212,81
2132	Immeubles de rapport	172 901,80	-146 000,00	-146 000,00
2135	Installations générales, agencements	94 462,95	-15 014,57	-15 014,57
2138	Autres constructions	211 826,00	-15 000,00	-15 000,00
2151	Réseaux de voirie	55 973,96	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	162 654,48	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	23 000,00	-19 000,00	-19 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	25 000,00	-10 000,00	-10 000,00
21533	Réseaux câblés	82 900,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	338 352,76	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	138 300,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	11 125,54	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	152 000,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	34 150,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	690 400,09	-28 651,07	-28 651,07
2161	Oeuvres et objets d'art	10 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	289 951,90	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	193 894,15	0,00	0,00
2184	Mobilier	98 237,88	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	480 923,25	-22 111,12	-22 111,12
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	845 706,40	0,00	0,00
2313	Constructions	2 685,60	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	843 020,80	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		8 460 996,00	-1 207 059,08	-1 207 059,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	753 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	751 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	203 000,00	146 000,00	146 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	3 000,00	0,00	0,00
27636	Créance C.C.A.S. et caisse des écoles	200 000,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	146 000,00	146 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		956 000,00	146 000,00	146 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		9 416 996,00	-1 061 059,08	-1 061 059,08
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	12 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	12 000,00	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	3 000,00	0,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	2 000,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	5 000,00	0,00	0,00
13935	Sub. transf cpte résult. aire station	2 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	3 000,00	0,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	2 000,00	0,00	0,00

Commune de FERNEY-VOLTAIRE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13918	Autres subventions d'équipement	5 000,00	0,00	0,00
13935	Sub. transf. cpt. résult. aire station	2 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		12 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		9 428 996,00	-1 061 059,08	-1 061 059,08

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-1 061 059,08
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	504 722,92	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	150 402,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	5 000,92	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	139 620,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	169 700,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	40 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		504 722,92	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 000 000,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	1 000 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	28 000,00	0,00	0,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	28 000,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 700 000,00	-1 061 059,08	-1 061 059,08
Total des recettes financières		2 729 000,00	-1 061 059,08	-1 061 059,08
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 233 722,92	-1 061 059,08	-1 061 059,08
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 875 954,47	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	900 000,00	0,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	50 000,00	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	5 000,00	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	4 500,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	95 000,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	800,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	50 000,00	0,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	35 000,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	28 000,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	4 000,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	45 000,00	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	28 000,00	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	2 500,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	10 000,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	20 000,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	90 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	167 200,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	40 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	225 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 775 954,47	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 775 954,47	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 009 677,39	-1 061 059,08	-1 061 059,08

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-1 061 059,08
---	----------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	751 000	1 157 633	520 704	497 865	410 161	476 675	37 949	217 724	232 018	3 931 597	122 612	8 355 937
- Equipements municipaux (2)		1 154 633	520 704	497 865	410 161	476 675	37 949	17 724	84 018	3 931 597	122 612	7 253 937
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	751 000											751 000
Dépenses d'ordre	12 000											12 000
Total dépenses de l'exercice	763 000	1 157 633	520 704	497 865	410 161	476 675	37 949	217 724	232 018	3 931 597	122 612	8 367 937
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	763 000	1 157 633	520 704	497 865	410 161	476 675	37 949	217 724	232 018	3 931 597	122 612	8 367 937
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	2 775 954	1 007 950	0	0	5 001	150 402	0	0	1 000	980 311	28 000	4 948 618
RAR N-1 et reports	3 419 319	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 419 319
Total cumulé recettes d'investissement	6 195 273	1 007 950	0	0	5 001	150 402	0	0	1 000	980 311	28 000	8 367 937

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	2 883 954	5 837 025	497 063	2 231 298	2 525 261	2 249 508	835 462	227	30 625	2 801 828	112 581	20 004 832
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	2 883 954	5 837 025	497 063	2 231 298	2 525 261	2 249 508	835 462	227	30 625	2 801 828	112 581	20 004 832
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	12 000	15 679 752	7 260	422 528	422 608	430 770	316 136	0	92 003	20 000	166 060	17 569 116
RAR N-1 et reports	2 435 716	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 435 716
Total cumulé recettes de fonctionnement	2 447 716	15 679 752	7 260	422 528	422 608	430 770	316 136	0	92 003	20 000	166 060	20 004 832

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES												IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE												A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses investissement		763 000	1 157 633	520 704	497 865	410 161	476 675	37 949	217 724	232 018	3 931 597	122 612	8 367 937
Dépenses réelles		751 000	1 157 633	520 704	497 865	410 161	476 675	37 949	217 724	232 018	3 931 597	122 612	8 355 937
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	751 000	0	0	0	0	0	0	0	2 000	0	0	753 000
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	66 085	0	74 149	10 445	17 137	5 937	3 500	1 800	285 787	100 108	564 947
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	1 088 549	520 704	423 716	399 716	459 538	32 012	14 224	82 218	2 802 789	19 818	5 843 283
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	843 021	2 686	845 706
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	3 000	0	0	0	0	0	200 000	146 000	0	0	349 000
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>12 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>12 000</i>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	12 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes investissement		2 775 954	1 007 950	0	0	5 001	150 402	0	0	1 000	980 311	28 000	4 948 618
Recettes réelles		0	1 007 950	0	0	5 001	150 402	0	0	1 000	980 311	28 000	2 172 664
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	638 941	0	638 941
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000 000
13	Subventions d'investissement	0	7 950	0	0	5 001	150 402	0	0	0	341 370	0	504 723

Commune de FERNEY-VOLTAIRE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000	0	0	1 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 000	28 000
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		2 775 954	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 775 954
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 875 954	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 875 954
040	Opérat° ordre transfert entre sections	900 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	900 000
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		2 883 954	5 837 025	497 063	2 231 298	2 525 261	2 249 508	835 462	227	30 625	2 801 828	112 581	20 004 832
Dépenses réelles		108 000	5 837 025	497 063	2 231 298	2 525 261	2 249 508	835 462	227	30 625	2 801 828	112 581	17 228 878
011	Charges à caractère général	-3 000	1 082 197	65 623	401 904	838 371	598 603	191 866	227	30 625	1 043 412	112 581	4 362 409
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	2 073 662	431 440	1 334 433	1 485 922	1 578 932	344 523	0	0	1 751 453	0	9 000 365
014	Atténuations de produits	0	1 266 785	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 266 785
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	6 000	1 385 076	0	494 801	200 753	71 953	299 073	0	0	6 463	0	2 464 119
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	105 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	105 000
67	Charges exceptionnelles	0	29 305	0	160	215	20	0	0	0	500	0	30 200
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		2 775 954	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 775 954
023	Virement à la section d'investissement	1 875 954	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 875 954
042	Opérat° ordre transfert entre sections	900 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	900 000

Commune de FERNEY-VOLTAIRE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		12 000	15 679 752	7 260	422 528	422 608	430 770	316 136	0	92 003	20 000	166 060	17 569 116
Recettes réelles		0	15 679 752	7 260	422 528	422 608	430 770	316 136	0	92 003	20 000	166 060	17 557 116
013	Atténuations de charges	0	153 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	153 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	13 000	0	413 000	362 000	355 000	260 395	0	0	20 000	0	1 423 395
73	Impôts et taxes	0	10 556 000	0	0	0	0	0	0	0	0	110 000	10 666 000
74	Dotations et participations	0	4 858 885	0	0	57 000	72 000	0	0	0	0	0	4 987 885
75	Autres produits de gestion courante	0	98 852	7 260	9 528	3 608	3 770	55 741	0	92 003	0	56 060	326 822
76	Produits financiers	0	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>12 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>12 000</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	12 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		2 883 954,47	5 835 524,76	1 500,00	0,00	8 720 979,23
Dépenses de l'exercice		2 883 954,47	5 835 524,76	1 500,00	0,00	8 720 979,23
011	Charges à caractère général	-3 000,00	1 082 196,76	0,00	0,00	1 079 196,76
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	2 073 662,00	0,00	0,00	2 073 662,00
014	Atténuations de produits	0,00	1 266 785,00	0,00	0,00	1 266 785,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	1 875 954,47	0,00	0,00	0,00	1 875 954,47
042	Opérat° ordre transfert entre sections	900 000,00	0,00	0,00	0,00	900 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 000,00	1 385 076,00	0,00	0,00	1 391 076,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	105 000,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	27 805,00	1 500,00	0,00	29 305,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		2 447 715,94	15 679 751,53	0,00	0,00	18 127 467,47
Recettes de l'exercice		12 000,00	15 679 751,53	0,00	0,00	15 691 751,53
013	Atténuations de charges	0,00	153 000,00	0,00	0,00	153 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	12 000,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	13 000,00	0,00	0,00	13 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	10 556 000,00	0,00	0,00	10 556 000,00
74	Dotations et participations	0,00	4 858 884,53	0,00	0,00	4 858 884,53
75	Autres produits de gestion courante	0,00	98 852,00	0,00	0,00	98 852,00
76	Produits financiers	0,00	15,00	0,00	0,00	15,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		2 435 715,94	0,00	0,00	0,00	2 435 715,94
SOLDE (2)		-436 238,53	9 844 226,77	-1 500,00	0,00	9 406 488,24

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat°

Commune de FERNEY-VOLTAIRE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

DEPENSES (2)		5 360 161,22	0,00	200,00	323 688,73	114 348,81	0,00	37 126,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		5 360 161,22	0,00	200,00	323 688,73	114 348,81	0,00	37 126,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	866 879,22	0,00	200,00	76 581,73	101 409,81	0,00	37 126,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 820 764,00	0,00	0,00	246 859,00	6 039,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	1 266 785,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 377 928,00	0,00	0,00	248,00	6 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	27 805,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		15 666 751,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		15 666 751,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	153 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	10 556 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	4 858 884,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	98 852,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	15,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		10 306 590,31	0,00	-200,00	-323 688,73	-114 348,81	0,00	-24 126,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		479 432,60	17 630,00	497 062,60
Dépenses de l'exercice		479 432,60	17 630,00	497 062,60
011	Charges à caractère général	47 992,60	17 630,00	65 622,60
012	Charges de personnel, frais assimilés	431 440,00	0,00	431 440,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		7 259,53	0,00	7 259,53
Recettes de l'exercice		7 259,53	0,00	7 259,53
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	7 259,53	0,00	7 259,53
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-472 173,07	-17 630,00	-489 803,07

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile

Commune de FERNEY-VOLTAIRE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	478 713,60	0,00	719,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	478 713,60	0,00	719,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	47 273,60	0,00	719,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	431 440,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	7 259,53	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	7 259,53	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	7 259,53	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	-471 454,07	0,00	-719,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		725 513,20	941 436,24	0,00	0,00	0,00	564 349,00	2 231 298,44
Dépenses de l'exercice		725 513,20	941 436,24	0,00	0,00	0,00	564 349,00	2 231 298,44
011	Charges à caractère général	327 256,20	62 858,24	0,00	0,00	0,00	11 790,00	401 904,44
012	Charges de personnel, frais assimilés	243 456,00	878 578,00	0,00	0,00	0,00	212 399,00	1 334 433,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	154 801,00	0,00	0,00	0,00	0,00	340 000,00	494 801,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160,00	160,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		186 528,00	0,00	0,00	0,00	0,00	236 000,00	422 528,00
Recettes de l'exercice		186 528,00	0,00	0,00	0,00	0,00	236 000,00	422 528,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	177 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	236 000,00	413 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	9 528,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 528,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-538 985,20	-941 436,24	0,00	0,00	0,00	-328 349,00	-1 808 770,44

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes	251 Hébergement et	252 Transports	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de

Commune de FERNEY-VOLTAIRE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

					scolaire			services
DEPENSES (2)		684 372,69	257 063,55	0,00	564 349,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		684 372,69	257 063,55	0,00	564 349,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	21 145,69	41 712,55	0,00	11 790,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	663 227,00	215 351,00	0,00	212 399,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	340 000,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	160,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	236 000,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	236 000,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	236 000,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-684 372,69	-257 063,55	0,00	-328 349,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		208 780,49	1 187 549,42	443 408,83	685 521,95	2 525 260,69
Dépenses de l'exercice		208 780,49	1 187 549,42	443 408,83	685 521,95	2 525 260,69
011	Charges à caractère général	76 113,49	247 067,42	202 313,83	312 875,95	838 370,69
012	Charges de personnel, frais assimilés	132 667,00	938 480,00	240 156,00	174 619,00	1 485 922,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1 802,00	924,00	198 027,00	200 753,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	200,00	15,00	0,00	215,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	400 608,00	22 000,00	0,00	422 608,00
Recettes de l'exercice		0,00	400 608,00	22 000,00	0,00	422 608,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	355 000,00	7 000,00	0,00	362 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	42 000,00	15 000,00	0,00	57 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	3 608,00	0,00	0,00	3 608,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-208 780,49	-786 941,42	-421 408,83	-685 521,95	-2 102 652,69

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale,	312 Arts plastiques,	313 Théâtres	314 Cinémas et	321 Bibliothèques et	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du

Commune de FERNEY-VOLTAIRE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

			artistiques		spectacles				
DEPENSES (2)		1 177 273,42	0,00	10 276,00	0,00	439 447,83	0,00	921,00	3 040,00
Dépenses de l'exercice		1 177 273,42	0,00	10 276,00	0,00	439 447,83	0,00	921,00	3 040,00
011	Charges à caractère général	236 791,42	0,00	10 276,00	0,00	198 352,83	0,00	921,00	3 040,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	938 480,00	0,00	0,00	0,00	240 156,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 802,00	0,00	0,00	0,00	924,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	200,00	0,00	0,00	0,00	15,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		400 608,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		400 608,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	355 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	42 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	3 608,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-776 665,42	0,00	-10 276,00	0,00	-417 447,83	0,00	-921,00	-3 040,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)					
		9 826,08	1 204 185,40	1 035 496,83	2 249 508,31
	Dépenses de l'exercice	9 826,08	1 204 185,40	1 035 496,83	2 249 508,31
011	Charges à caractère général	9 826,08	519 402,40	69 374,83	598 603,31
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	684 569,00	894 363,00	1 578 932,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	214,00	71 739,00	71 953,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	20,00	20,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)					
		0,00	154 770,00	276 000,00	430 770,00
	Recettes de l'exercice	0,00	154 770,00	276 000,00	430 770,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	151 000,00	204 000,00	355 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	72 000,00	72 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	3 770,00	0,00	3 770,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-9 826,08	-1 049 415,40	-759 496,83	-1 818 738,31

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances

Commune de FERNEY-VOLTAIRE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

				sportifs ou de loisir					
DEPENSES (2)		615,00	100 529,08	1 087 448,40	15 164,92	428,00	1 022 596,83	12 900,00	0,00
Dépenses de l'exercice		615,00	100 529,08	1 087 448,40	15 164,92	428,00	1 022 596,83	12 900,00	0,00
011	Charges à caractère général	615,00	100 529,08	402 665,40	15 164,92	428,00	63 174,83	6 200,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	684 569,00	0,00	0,00	889 363,00	5 000,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	214,00	0,00	0,00	70 039,00	1 700,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	1 000,00	153 770,00	0,00	0,00	276 000,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	1 000,00	153 770,00	0,00	0,00	276 000,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	1 000,00	150 000,00	0,00	0,00	204 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	3 770,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-615,00	-99 529,08	-933 678,40	-15 164,92	-428,00	-746 596,83	-12 900,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		310 168,94	525 293,13	835 462,07
Dépenses de l'exercice		310 168,94	525 293,13	835 462,07
011	Charges à caractère général	40 168,94	151 697,13	191 866,07
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	344 523,00	344 523,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	270 000,00	29 073,00	299 073,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		269 123,00	47 013,00	316 136,00
Recettes de l'exercice		269 123,00	47 013,00	316 136,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	260 395,00	0,00	260 395,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	8 728,00	47 013,00	55 741,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-41 045,94	-478 280,13	-519 326,07

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52			
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établiss sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en

Commune de FERNEY-VOLTAIRE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

					handicapés	difficulté		
DEPENSES (2)		300 048,94	10 120,00	0,00	525 293,13	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		300 048,94	10 120,00	0,00	525 293,13	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	30 048,94	10 120,00	0,00	151 697,13	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	344 523,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	270 000,00	0,00	0,00	29 073,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		260 395,00	8 728,00	0,00	47 013,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		260 395,00	8 728,00	0,00	47 013,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	260 395,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	8 728,00	0,00	47 013,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-39 653,94	-1 392,00	0,00	-478 280,13	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	226,80	0,00	0,00	0,00	226,80
Dépenses de l'exercice		0,00	226,80	0,00	0,00	0,00	226,80
011	Charges à caractère général	0,00	226,80	0,00	0,00	0,00	226,80
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-226,80	0,00	0,00	0,00	-226,80

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		0,00	30 624,88	0,00	0,00	30 624,88
Dépenses de l'exercice		0,00	30 624,88	0,00	0,00	30 624,88
011	Charges à caractère général	0,00	30 624,88	0,00	0,00	30 624,88
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	92 003,00	0,00	0,00	92 003,00
Recettes de l'exercice		0,00	92 003,00	0,00	0,00	92 003,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	92 003,00	0,00	0,00	92 003,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	61 378,12	0,00	0,00	61 378,12

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice	1 427 142,12	1 373 786,24	900,00	2 801 828,36
011	Charges à caractère général	547 014,12	496 398,24	0,00	1 043 412,36
012	Charges de personnel, frais assimilés	879 628,00	871 825,00	0,00	1 751 453,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	5 563,00	900,00	6 463,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	0,00	500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-1 427 142,12	-1 353 786,24	-900,00	-2 781 828,36

(1)	Libellé	Sous-fonction 81					
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains

Commune de FERNEY-VOLTAIRE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	DEPENSES (2)	1 280 462,12	0,00	0,00	0,00	146 680,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	1 280 462,12	0,00	0,00	0,00	146 680,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	400 334,12	0,00	0,00	0,00	146 680,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	879 628,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-1 280 462,12	0,00	0,00	0,00	-146 680,00	0,00	0,00

Commune de FERNEY-VOLTAIRE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel

DEPENSES (2)		20 079,20	1 657,47	700 416,33	414 567,23	237 066,01	900,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		20 079,20	1 657,47	700 416,33	414 567,23	237 066,01	900,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	20 079,20	1 657,47	275 728,33	154 298,23	44 635,01	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	424 688,00	260 269,00	186 868,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	5 563,00	900,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-20 079,20	-1 657,47	-680 416,33	-414 567,23	-237 066,01	-900,00	0,00	0,00	0,00

Commune de FERNEY-VOLTAIRE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)		25 042,00	87 538,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 580,62
Dépenses de l'exercice		25 042,00	87 538,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 580,62
011	Charges à caractère général	25 042,00	87 538,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 580,62
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		56 060,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	166 060,00
Recettes de l'exercice		56 060,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	166 060,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	56 060,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 060,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		31 018,00	22 461,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 479,38

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP + DM + BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes

Commune de FERNEY-VOLTAIRE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
DEPENSES (2)		763 000,00	1 157 633,45	0,00	0,00	1 920 633,45
Dépenses de l'exercice		763 000,00	1 157 633,45	0,00	0,00	1 920 633,45
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	12 000,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	751 000,00	0,00	0,00	0,00	751 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	66 084,56	0,00	0,00	66 084,56
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 088 548,89	0,00	0,00	1 088 548,89
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		6 195 273,08	1 007 950,00	0,00	0,00	7 203 223,08
Recettes de l'exercice		2 775 954,47	1 007 950,00	0,00	0,00	3 783 904,47
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 875 954,47	0,00	0,00	0,00	1 875 954,47
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	900 000,00	0,00	0,00	0,00	900 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	7 950,00	0,00	0,00	7 950,00

Commune de FERNEY-VOLTAIRE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	Total
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		3 419 318,61	0,00	0,00	0,00	3 419 318,61
SOLDE (2)		5 432 273,08	-149 683,45	0,00	0,00	5 282 589,63

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES (2)		1 052 549,05	10 828,40	0,00	21 400,00	0,00	0,00	72 856,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		1 052 549,05	10 828,40	0,00	21 400,00	0,00	0,00	72 856,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	66 084,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	986 464,49	7 828,40	0,00	21 400,00	0,00	0,00	72 856,00	0,00	0,00

Commune de FERNEY-VOLTAIRE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	1 007 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	1 007 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	7 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de FERNEY-VOLTAIRE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-44 599,05	-10 828,40	0,00	-21 400,00	0,00	0,00	-72 856,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES (2)		313 201,32	207 503,00	520 704,32
Dépenses de l'exercice		313 201,32	207 503,00	520 704,32
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	313 201,32	207 503,00	520 704,32
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00

Commune de FERNEY-VOLTAIRE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-313 201,32	-207 503,00	-520 704,32

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	313 201,32	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	313 201,32	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	313 201,32	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de FERNEY-VOLTAIRE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	-313 201,32	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES (2)		407 247,87	81 717,08	0,00	0,00	0,00	8 900,00	497 864,95
Dépenses de l'exercice		407 247,87	81 717,08	0,00	0,00	0,00	8 900,00	497 864,95
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	74 148,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 148,91
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	333 098,96	81 717,08	0,00	0,00	0,00	8 900,00	423 716,04
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de FERNEY-VOLTAIRE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-407 247,87	-81 717,08	0,00	0,00	0,00	-8 900,00	-497 864,95

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		49 578,08	32 139,00	0,00	8 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		49 578,08	32 139,00	0,00	8 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	49 578,08	32 139,00	0,00	8 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de FERNEY-VOLTAIRE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-49 578,08	-32 139,00	0,00	-8 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES (2)		11 379,53	241 742,72	154 388,50	2 650,00	410 160,75
Dépenses de l'exercice		11 379,53	241 742,72	154 388,50	2 650,00	410 160,75
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	10 007,96	436,95	0,00	10 444,91
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 379,53	231 734,76	153 951,55	2 650,00	399 715,84
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	5 000,92	0,00	0,00	5 000,92
Recettes de l'exercice		0,00	5 000,92	0,00	0,00	5 000,92
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	5 000,92	0,00	0,00	5 000,92

Commune de FERNEY-VOLTAIRE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-11 379,53	-236 741,80	-154 388,50	-2 650,00	-405 159,83

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		241 742,72	0,00	0,00	0,00	48 638,50	0,00	0,00	105 750,00
Dépenses de l'exercice		241 742,72	0,00	0,00	0,00	48 638,50	0,00	0,00	105 750,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	10 007,96	0,00	0,00	0,00	436,95	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	231 734,76	0,00	0,00	0,00	48 201,55	0,00	0,00	105 750,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de FERNEY-VOLTAIRE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	5 000,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	5 000,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	5 000,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-236 741,80	0,00	0,00	0,00	-48 638,50	0,00	0,00	-105 750,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES (2)		0,00	463 076,69	13 598,00	476 674,69
Dépenses de l'exercice		0,00	463 076,69	13 598,00	476 674,69
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	17 136,96	0,00	17 136,96
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	445 939,73	13 598,00	459 537,73
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	150 402,00	0,00	150 402,00
Recettes de l'exercice		0,00	150 402,00	0,00	150 402,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	150 402,00	0,00	150 402,00

Commune de FERNEY-VOLTAIRE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-312 674,69	-13 598,00	-326 272,69

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		17 700,00	100 057,75	282 498,14	62 820,80	0,00	13 598,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		17 700,00	100 057,75	282 498,14	62 820,80	0,00	13 598,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	17 136,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	17 700,00	100 057,75	265 361,18	62 820,80	0,00	13 598,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de FERNEY-VOLTAIRE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
RECETTES (2)		0,00	150 402,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	150 402,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	150 402,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-17 700,00	50 344,25	-282 498,14	-62 820,80	0,00	-13 598,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES (2)		1 000,00	36 948,51	37 948,51
Dépenses de l'exercice		1 000,00	36 948,51	37 948,51
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	5 936,96	5 936,96
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 000,00	31 011,55	32 011,55
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00

Commune de FERNEY-VOLTAIRE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-1 000,00	-36 948,51	-37 948,51

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	1 000,00	0,00	36 948,51	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	1 000,00	0,00	36 948,51	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	5 936,96	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 000,00	0,00	31 011,55	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de FERNEY-VOLTAIRE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-1 000,00	0,00	-36 948,51	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES (2)		0,00	217 724,00	0,00	0,00	0,00	217 724,00
Dépenses de l'exercice		0,00	217 724,00	0,00	0,00	0,00	217 724,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	14 224,00	0,00	0,00	0,00	14 224,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de FERNEY-VOLTAIRE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-217 724,00	0,00	0,00	0,00	-217 724,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
DEPENSES (2)		0,00	232 017,80	0,00	0,00	232 017,80
Dépenses de l'exercice		0,00	232 017,80	0,00	0,00	232 017,80
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	1 800,00	0,00	0,00	1 800,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	82 217,80	0,00	0,00	82 217,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	146 000,00	0,00	0,00	146 000,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
Recettes de l'exercice		0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de FERNEY-VOLTAIRE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	Total
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	-231 017,80	0,00	0,00	-231 017,80

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES (2)					
Dépenses de l'exercice		884 426,50	3 047 170,35	0,00	3 931 596,85
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	60 480,95	225 306,00	0,00	285 786,95
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	804 584,75	1 998 204,35	0,00	2 802 789,10
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	19 360,80	823 660,00	0,00	843 020,80
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)					
Recettes de l'exercice		0,00	980 310,92	0,00	980 310,92
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	638 940,92	0,00	638 940,92
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	341 370,00	0,00	341 370,00

Commune de FERNEY-VOLTAIRE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-884 426,50	-2 066 859,43	0,00	-2 951 285,93

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES (2)		420 584,94	0,00	0,00	0,00	463 841,56	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		420 584,94	0,00	0,00	0,00	463 841,56	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	60 480,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	360 103,99	0,00	0,00	0,00	444 480,76	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de FERNEY-VOLTAIRE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	19 360,80	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de FERNEY-VOLTAIRE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-420 584,94	0,00	0,00	0,00	-463 841,56	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	DEPENSES (2)	9 139,10	152 000,00	2 280 453,83	366 151,42	239 426,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	9 139,10	152 000,00	2 280 453,83	366 151,42	239 426,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	94 680,00	41 400,00	89 226,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 139,10	152 000,00	1 362 113,83	324 751,42	150 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	823 660,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	341 370,00	0,00	638 940,92	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	341 370,00	0,00	638 940,92	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de FERNEY-VOLTAIRE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	638 940,92	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	341 370,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-9 139,10	-152 000,00	-1 939 083,83	-366 151,42	399 514,92	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
DEPENSES (2)		103 189,60	250,00	0,00	14 172,00	5 000,00	0,00	0,00	122 611,60
Dépenses de l'exercice		103 189,60	250,00	0,00	14 172,00	5 000,00	0,00	0,00	122 611,60
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	100 108,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 108,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	396,00	250,00	0,00	14 172,00	5 000,00	0,00	0,00	19 818,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 685,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 685,60
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		28 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00
Recettes de l'exercice		28 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de FERNEY-VOLTAIRE - BUDGET PRINCIPAL - DM - 2023

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	Total
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	28 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-75 189,60	-250,00	0,00	-14 172,00	-5 000,00	0,00	0,00	-94 611,60

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercices : 29
 Nombre de membres présents : 19
 Nombre de suffrages exprimés : 28

Votes : 28

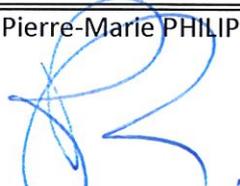
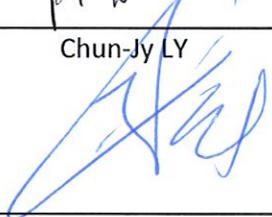
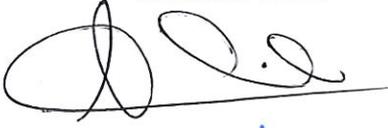
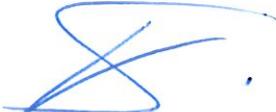
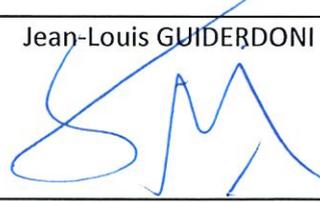
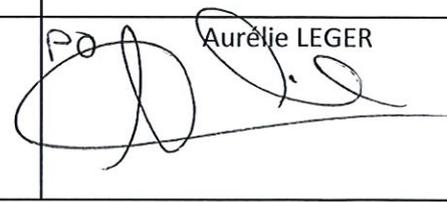
Pour : 24
 Contre : 3
 Abstentions : 1

Date de convocation : 06/12/2023

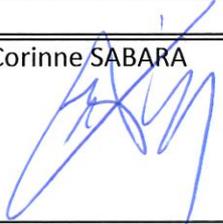
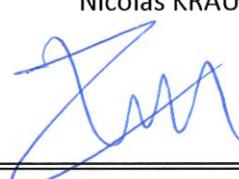
Présenté par Le Maire.
 A Ferney- Voltaire, le 12/12/2023
 Le Maire

Délibéré par l'assemblée, réunie en session ordinaire
 A Ferney- Voltaire, le 12/12/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante



Daniel RAPHOZ 	Khadija UNAL 	Pierre-Marie PHILIPPS 
Valérie MOUNY 	Chun-Jy LY 	Nadia CARR-SARDI 
Christian ALLIOD 	Catherine MITIS 	Etienne t'KINT de ROODENBEKE 
Matthieu CLAVEL 	Stéphane GRATTAROLY 	Chantal HARS 
Yem BABALEY 	Jean-Druon CHARVE 	Laurence CAMPAGNE 
Rémi VINE-SPINELLI 	Mylène MAILLOT 	Ahmed BEN MBAREK 
Laurence MERIAUX 	Jean-Louis GUIDERDONI 	Aurélije LEGER 

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Corinne SABARA  P/O	Marie FLORES  P/O	Jean François PATRIARCA 
Christian LANDREAU	Dorian LACOMBE 	Jean-Loup KASTLER 
Myriam MANNI  P/O	Nicolas KRAUSZ 	

Certifié exécutoire par Le Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture, le 13/12/2023 et de la publication le 13/12/2023

A Ferney-Voltaire, le 13/12/2023

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2023

SEANCE ORDINAIRE

DÉLIBÉRATION

N° DEL2023-087

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2024

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
29	18	27

L'an deux mil vingt trois, le 12 décembre à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Daniel RAPHOZ, Maire.

Etaient présents :

M. Daniel RAPHOZ, Mme Khadija UNAL, M. Pierre-Marie PHILIPPS, Mme Valérie MOUNY, M. Chun-Jy LY, M. Christian ALLIOD, M. Balaky-Yem BABALEY, Mme Laurence CAMPAGNE, M. Rémi VINE-SPINELLI, M. Ahmed BEN MBAREK, M. Jean-Louis GUIDERDONI, M. Matthieu CLAVEL, M. Stephane GRATTAROLY, Mme Catherine MITIS, M. Jean-Loup KASTLER, M. Nicolas KRAUSZ, M. Dorian LACOMBE, M. Jean-Francois PATRIARCA.

Pouvoir(s) :

M. Etienne T'KINT DE ROODEENBEKE à Mme Catherine MITIS, Mme Chantal HARS à M. Pierre-Marie PHILIPPS, Mme Nadia CARR-SARDI à M. Stephane GRATTAROLY, Mme Mylène MAILLOT à Mme Khadija UNAL, Mme Laurence MERIAUX à Mme Valérie MOUNY, Mme Marie JOMIR-FLORES à M. Daniel RAPHOZ, Mme Myriam MANNI à M. Jean-Loup KASTLER, Mme Aurelie LEGER à M. Christian ALLIOD, Mme Corinne SABARA à M. Chun-Jy LY.

Etaient excusés :

M. Jean-Druon CHARVE, M. Christian LANDREAU.

Secrétaire de séance : Stéphane GRATTAROLY

Vu la loi de finances initiale pour 2024,

Vu le Codes général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 et suivants, L. 2311-1, L. 2311-2, L. 2312-1, L. 2312-3, L. 2312-4, L. 2313-1 et R. 2342-1,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au 1er janvier 2023,

Vu le débat d'orientation budgétaire en date du 07/11/2023,

Vu l'avis favorable de la commission Finances et Comptes Publics réunie le 4 décembre 2023,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **VOTE** le budget primitif de l'exercice 2024 par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres

Les montants du budget sont arrêtés comme suit dans les deux sections :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	19 397 855,00€	19 397 855,00€
Investissement	6 810 354,00€	6 810 354,00€
Total	26 208 209,00€	26 208 209,00€

- **PRECISE** que le budget de l'exercice 2024 a été établi et voté par nature.

VOTE	
Pour	23
Contre	3
Abstention	1
Ne prend pas part au vote	0

Date de télétransmission : 18 décembre 2023
Date de retour de l'acte : 18 décembre 2023
Identifiant de l'acte : 076-217602317-20231212-4899-BF-1-1

Le Maire,
Daniel RAPHOZ



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication (Décret n°83-1025 du 28/11/1983).
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Budget primitif 2024

L'article L. 2313-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une brève présentation retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif respecte les principes d'annualité, d'universalité, d'unité, d'équilibre et d'antériorité. Il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévus pour l'année 2024. Après le débat d'orientation budgétaire, il s'agit du second acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Les modalités de vote du budget précise que l'assemblée délibérante doit le voter avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou avant le 30 avril lorsque l'assemblée est renouvelée. Le budget est transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le Maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2024 retranscrit les différents effets des chocs dont la collectivité est soumise depuis 2022. L'inflation, toujours présente, représente un fil conducteur qu'il faut prendre en compte dans la construction budgétaire. Ces effets sont de nouveau mesurés en section de fonctionnement. L'intégration des compétences et bâtiments suite à la dissolution du SIVOM s'intègrent en année pleine pour le budget 2024, notamment pour la reprise du personnel de l'école de Jean de la Fontaine en fonctionnement mais également en investissement suite à la mise en œuvre de travaux et de remises en norme. Les impacts sont détaillés dans cette présente note.

Ce budget étant voté en décembre, il convient de rappeler que ce dernier sera voté sans reprise des résultats. Il est donc équilibré par lui-même avant leurs intégrations lors du vote du budget supplémentaire.

Vue générale

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	19 397 855,00 €	19 397 855,00 €
Investissement	6 810 354,00€	6 810 354,00€

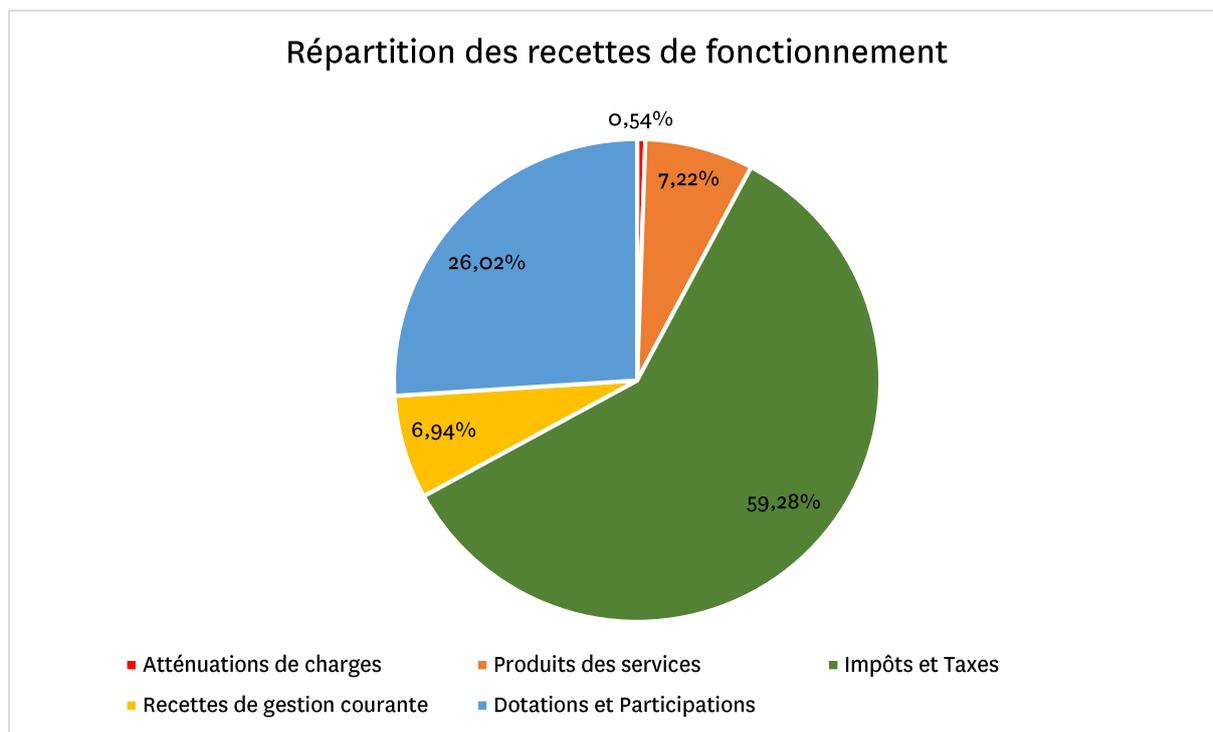
Section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des recettes et des dépenses de la vie courante de la collectivité. Elles sont le socle de l'action communale et ont des évolutions souvent assez lentes dans le temps. Le détail des recettes et des dépenses permet d'expliquer la provenance des ressources et leur utilisation au cours de l'année.

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 19,40M€. Ce budget permet de dégager un excédent de la section de fonctionnement de 1,15M€. En raison de l'obligation d'équilibre de chaque section, cet excédent est viré à la section d'investissement (cf. dépenses d'ordre).

Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se répartissent entre les recettes de gestion, les plus récurrentes et les recettes exceptionnelles

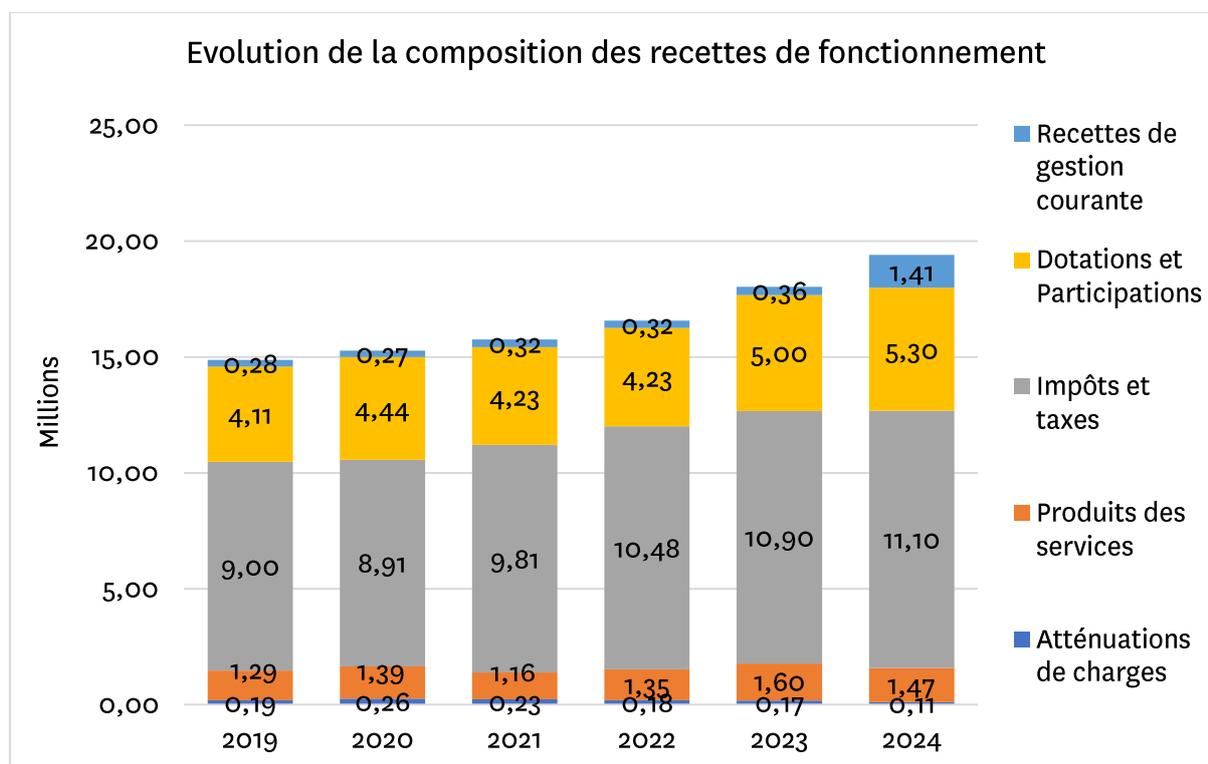


La section de fonctionnement reste majoritairement alimentée par les chapitres « Impôts et taxes » (59,28%) et « Dotations et participations » (26,02%). Les recettes réelles de fonctionnement ont tendance à conserver des ratios dans le même ordre de grandeur depuis quelques années.

Les recettes de gestion

Ces recettes sont récurrentes et représentent le socle du budget de la Ville. Les produits des services, les impôts et taxes ou encore les dotations reçues par la commune sont les composantes principales.

Leur évolution traduit des évolutions internes à la collectivité et externes auxquelles est confrontée la Ville.



Les impôts et taxes - 11,10M€

Ce chapitre représente la ressource principale du budget de fonctionnement.

Ce dernier se décompose comme suit :

- 8,09M€ de produits des impôts locaux (taxes foncières et compensation de la taxe d'habitation). Comme évoqué dans le DOB, l'estimation prend en compte la revalorisation des bases locatives de 4% décidée par la loi de finances.
- 2,02M€ d'attribution de compensation correspondant au différentiel entre le transfert des impôts économiques et des compétences de la Communauté d'Agglomération
- 0,60M€ de droits de mutation en prenant pour projection la même directive que celle du budget 2023.
- 0,39M€ de taxes diverses comprenant la taxe sur la consommation finale d'électricité (180K€), les droits de place du marché (110K€) ou encore la taxe locale sur la publicité extérieur (100K€).

Les dotations et participations - 5,30M€

Ce chapitre demeure assez stable par rapport à 2023, avec une légère hausse liée à la Compensation Financière Genevoise (CFG). La notification prévoit son montant à 4,62M€ (4,30M€ en 2023). Cela aura pour objectif de couvrir les dépenses de fonctionnement impactées par l'inflation.

Ce chapitre comporte également :

- La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : 470K€ (400K€ en 2023)
- Les subventions reçues pour les projets de fonctionnement du conservatoire et de la médiathèque pour un montant de 81K€.
- Les dotations et subventions reçues dans le cadre des activités périscolaires (Caisse d'Allocations Familiales) à hauteur de 72K€
- Le Fonds de Compensation du FCTVA sur les dépenses d'entretien des bâtiments et de la voirie pour 37K€
- Les dotations pour les titres sécurisés d'état civil s'estiment à 24K€ suivant une stabilisation du nombre de titres délivrés depuis 2022.

Les produits des services – 1,47M€

A défaut d'évolution de la politique tarifaire des services et suivant la continuité de 2023, ce chapitre est en légère hausse à 1,47M€. Cela est dû notamment à l'intégration des services périscolaires de l'école de Jean de la Fontaine dont a bénéficié la ville suite à la dissolution du SIVOM.

Les autres produits de gestion courante – 1,41M€

Il s'agit essentiellement d'une soulte liée à la dissolution du SIVOM à hauteur de 1,10M€.

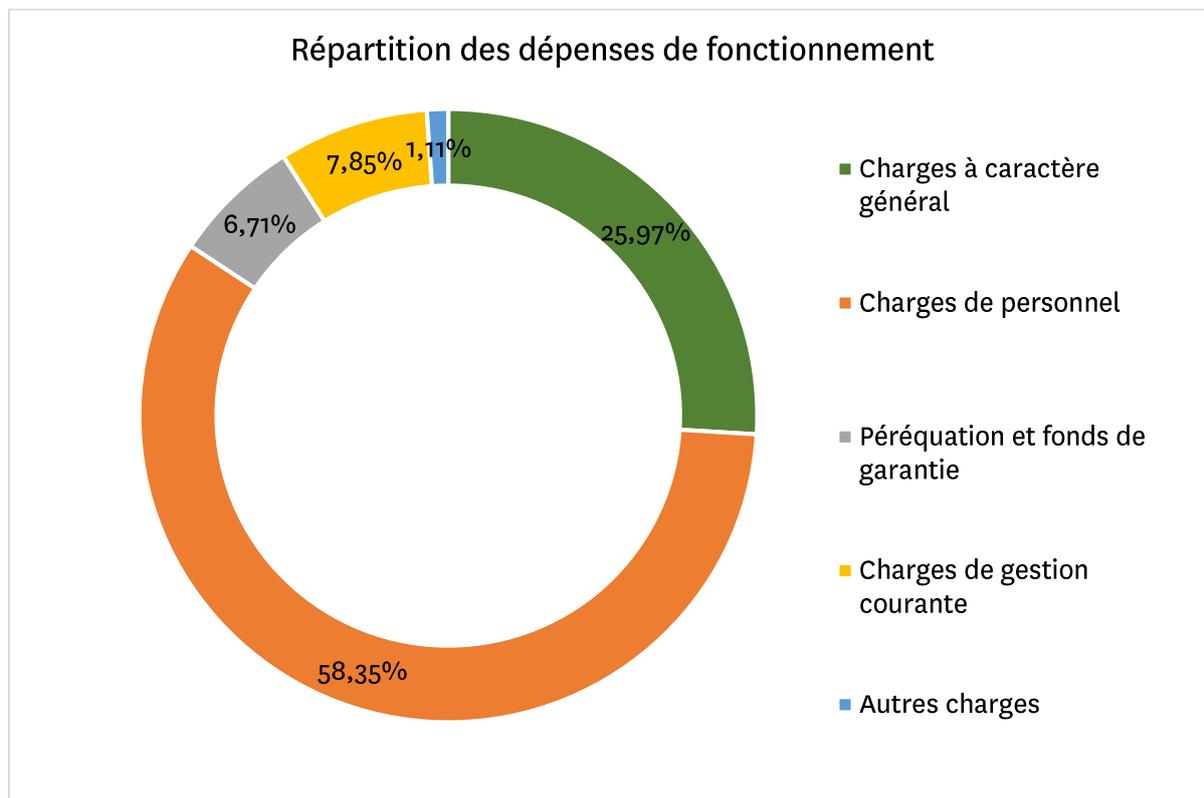
314K€ représentent les revenus des immeubles dont la Ville est propriétaire.

Les atténuations de charges – 110K€

Cette recette restant aléatoire, un montant minimum est inscrit en respectant le principe de prudence. Il s'agit dans ce chapitre des remboursements d'assurance suite aux arrêts maladies des agents et aux remboursements des sinistres.

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 17,65M€ pour 2024 (16,7M€ en 2023). Cette hausse s'explique par une augmentation du chapitre des dépenses à caractères générales (chapitre 011) liée aux effets de l'inflation, ainsi que par l'évolution du chapitre 012 des charges de personnel par l'intégration du personnel du SIVOM et les différentes revalorisations salariales décidées par l'Etat.



Les dépenses de gestion courante – 17,26M€

Ces dépenses constituent le cœur des dépenses de fonctionnement avec un certain degré de rigidité.

■ *Les charges de personnel – 10,07M€*

L'intégration sur l'année pleine des agents du SIVOM ainsi que les différentes revalorisations décidées par l'Etat expliquent cette hausse de 1,50M€ par rapport au budget 2023. La poursuite du faible renouvellement des agents est prise en compte budgétairement. Les postes vacants sont inscrits dans les prévisions de ce chapitre.

■ *Les charges à caractère général – 4,67M€*

Principales dépenses des services publics de la Ville, elles regroupent notamment :

- Les fluides représentent, encore cette année, une part importante des dépenses à hauteur de 1,30M€. Cette stabilisation par rapport à 2023 est notamment dû au fait de la renégociation du SIEA sur les tarifs du gaz pour 2024. A noter également que les équipements mis en œuvre en 2023 ont permis de contenir la consommation stable sur les sites de la Ville.
- Les prestations de service sont en nets augmentations à 961K€ avec l'intégration des prestations repas dans les restaurations scolaires
- Les charges de structure s'élèvent à 910K€ prenant en compte notamment les assurances, charges locatives et de copropriétés, fournitures administratives...
- L'entretien et la maintenance des équipements (bâtiments, mobiliers urbain, espaces verts, voirie...) représentent 845K€
- Les dépenses d'animation et d'évènements en faveur des Ferneysiens pour un montant de 450K€ restent stable.

■ *Les autres charges de gestion courante – 1,16M€*

En net baisse pour l'année 2024, cela étant dû au fait de l'arrêt de la contribution de la Ville au SIVOM ainsi que l'arrêt de l'acquisition des repas de restaurations scolaires.

Les dépenses principales sont :

- La subvention versée au CCAS à hauteur de 400K€
- Le versement de subventions aux associations culturelle pour 250K€
- La participation au SDIS : 191K€
- La participation au coût de fonctionnement de l'école Saint-Vincent pour 127K€
- Le versement de subvention aux associations sportives pour 100K€

■ *La péréquation et le fonds de garantie – 1,16M€*

Ce chapitre regroupe le versement au Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources pour 979K€ et la contribution au Fonds de péréquation des Ressources Intercommunales et Communales pour 180K€

■ Les charges financières – 192K€

Ces dépenses concernent la charge de la dette des emprunts contractés en investissement et sont une dépense obligatoire. En augmentation pour le budget 2024 suivant l'intégration des emprunts du SIVOM de l'Est Gessien suite à sa dissolution.

10K€ sont inscrits en dépenses exceptionnelles dans le but d'effectuer les opérations comptables d'annulations de titres sur exercices antérieurs.

Les opérations d'ordre – 2,13M€

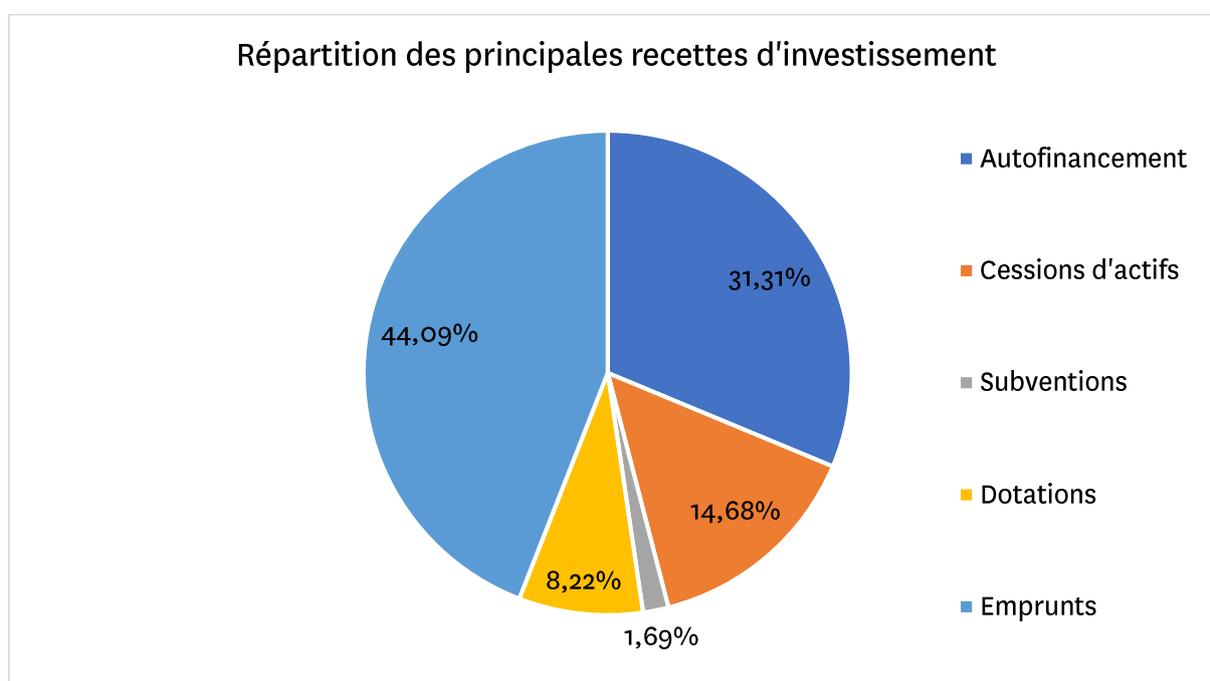
Ces opérations d'ordre reprennent la dotation aux amortissements qui aliment la section d'investissement pour 980K€ et le virement à la section d'investissement pour 1,15M€.

La section d'investissement

Les restes à réaliser seront intégrés lors du vote du budget supplémentaire, l'équilibre de cette section s'effectue donc sans leurs intégrations à hauteur de 6,81M€.

Les recettes d'investissement

Les recettes de cette section se répartissent comme suit : l'autofinancement, les subventions reçues, les dotations perçues, les cessions d'actifs et les emprunts



L'autofinancement de la section de fonctionnement – 2,13M€

Il est le pendant de la dépense de fonctionnement pour l'amortissement des équipements acquis lors des exercices antérieurs (980K€) et du virement à la section d'investissement qui ne fait pas l'objet d'écriture comptable (1,15M€).

Les cessions d'actifs – 1,00M€

Cette recette comprend la cession pour la parcelle 12 rue de Gex.

Les dotations et fonds divers – 530K€

Il s'agit ici de la FCTVA des dépenses d'investissements éligibles de N-2 (2022) pour 530K€. Compte tenu des prévisions des différents chantiers immobiliers sur la commune, aucune recette liée à la taxe d'aménagement est prévue en 2024. Cette prévision pourra faire l'objet d'un réajustement en cours d'année selon les informations obtenues en cours d'année.

Les subventions reçues – 115K€

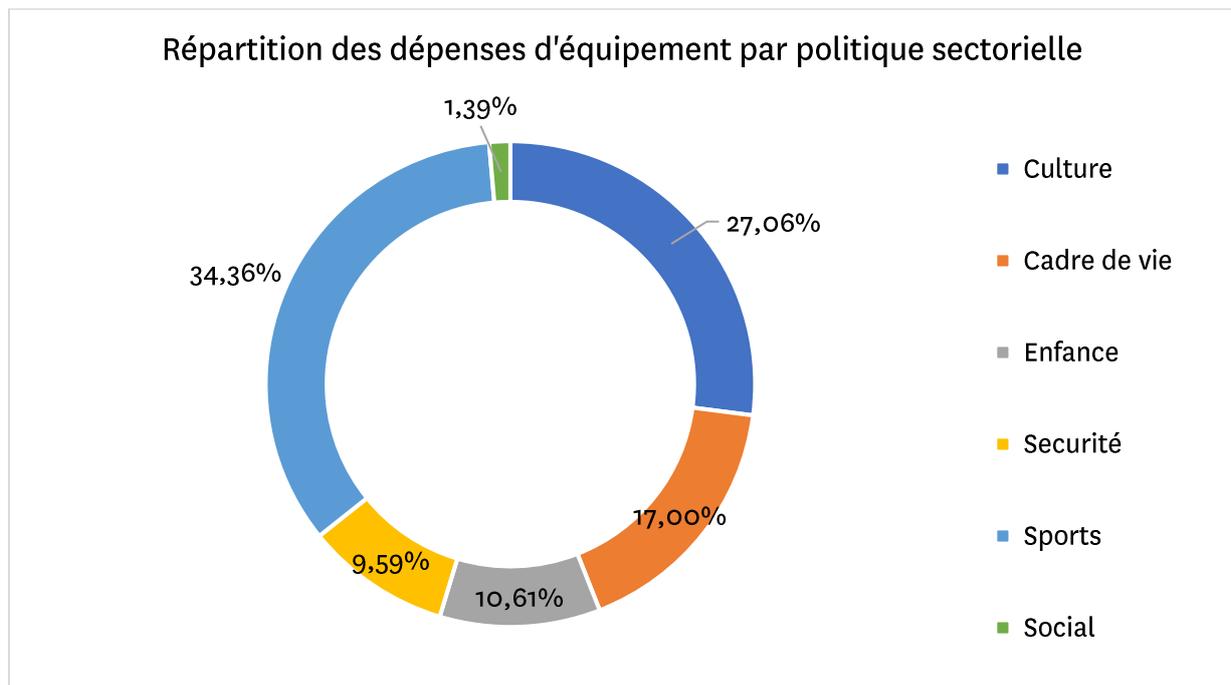
Les prévisions sur ce chapitre ne prennent en compte que les notifications reçues au moment de la rédaction de cette note. Le montant pourra être revu en cours d'année selon les notifications à venir.

L'emprunt – 3,00M€

Un emprunt d'équilibre est saisi afin de conserver un niveau d'investissement constant aux dernières années. Ce montant sera revu lors de la présentation du budget supplémentaire suite à l'intégration des résultats.

Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 6,81M€ et sont réparties comme suit dans le graphique par politiques sectorielles :



Les dépenses d'équipement – 5,48M€

Ces dépenses comprennent l'ensemble des travaux d'investissement ainsi que les immobilisations financières (hors remboursement de dette).

Les dépenses d'équipement majeures sont les suivantes :

- Les travaux et équipements de voirie représentent 2,50M€ avec :
 - o Les travaux d'aménagement du chemin des Potiers pour 750K€,
 - o Les liaisons douces (AP/CP) pour 720K€ avec notamment le paiement de la finalisation du BHNS au Département pour 235K€. Les crédits inscrits permettent la continuité des travaux décrits dans l'autorisation de programme
 - o Des réfections de voirie pour un montant de 300K€
 - o Les acquisitions des matériels liés au budget participatif pour 150K€,
- Les travaux en lien à l'éclairage public, avec une création d'autorisation de programme afin d'améliorer la planification et la gestion des travaux réalisés pour 300K€,
- Les travaux et les aménagements dans les écoles pour 700K€ et notamment la réalisation du plancher de l'école Calas (430K€), le renouvellement du mobilier (86K€) mais encore le raccordement au réseau de chaleur (68K€),
- Les travaux des espaces verts sur l'ensemble de la Ville pour 341K€,
- Les aménagements et divers travaux sur les équipements sportifs représentent 367K€ dont 155K€ pour les travaux liés au COSEC et 100K€ concernent le centre nautique avec le raccordement au réseau de chaleur. Les autres dépenses s'élevant à 100K€ concernent des travaux pour le tennis et le club foot rugby,
- La continuité du déploiement de la vidéoprotection impose des travaux de génie civil et l'acquisition de matériel à hauteur de 200K€ (AP/CP),
- Les travaux et l'installation des panneaux photovoltaïque sur le toit du centre technique municipal pour 300K€ est inscrit de nouveau suite au démarrage des études préalables en 2023.

Le budget vert

Dans la continuité des budgets primitifs 2022 et 2023, le traitement analytique des dépenses en lien au développement durable se poursuit.

Pour 2024, l'enveloppe associée à cette directive s'élève à 1,07M€ comprenant comme projet :

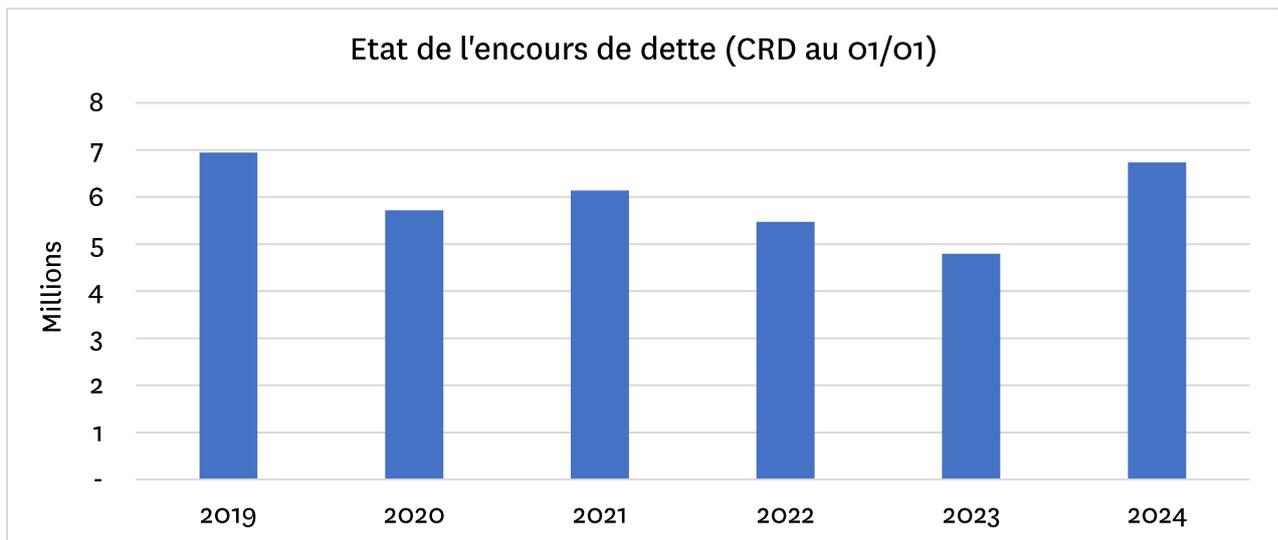
- Les opérations de travaux de voirie en faveur des liaisons douces pour 472K€. Dans la continuité de l'autorisation de programme voté en 2021. Le paiement du BHNS au Département est prévu pour 235K€ concernant mes PVQS

- L'installation des panneaux photovoltaïques sur le toit du centre technique municipal pour 300K€ suite au démarrage des études préalable.
- La création de l'autorisation de programme liée à la modernisation de l'éclairage public de la Ville avec une enveloppe annuel de 300K€. Les changements demeurent identiques à ceux de l'exercice 2023 avec les candélabres et les armoires électriques permettant une programmation adaptée en fonction des horaires et une gradation de la luminosité.

Le remboursement de la dette – 823K€

Le remboursement de la dette pour 2024 est budgété à 823K€. Cette augmentation s'explique par l'intégration des lignes de prêts du SIVOM de l'Est Gessien suite à sa dissolution effective au 1^{er} janvier 2024.

Ainsi le capital restant dû de la Ville au 1^{er} janvier 2024 est le suivant :



CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2023

SEANCE ORDINAIRE

DÉLIBÉRATION

N° DEL2023-088

AUTORISATION DE PROGRAMME ET CRÉDITS DE PAIEMENT

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
29	18	27

L'an deux mil vingt trois, le 12 décembre à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Daniel RAPHOZ, Maire.

Etaient présents :

M. Daniel RAPHOZ, Mme Khadija UNAL, M. Pierre-Marie PHILIPPS, Mme Valérie MOUNY, M. Chun-Jy LY, M. Christian ALLIOD, M. Balaky-Yem BABALEY, Mme Laurence CAMPAGNE, M. Rémi VINE-SPINELLI, M. Ahmed BEN MBAREK, M. Jean-Louis GUIDERDONI, M. Matthieu CLAVEL, M. Stephane GRATTAROLY, Mme Catherine MITIS, M. Jean-Loup KASTLER, M. Nicolas KRAUSZ, M. Dorian LACOMBE, M. Jean-Francois PATRIARCA.

Pouvoir(s) :

M. Etienne T'KINT DE ROODEENBEKE à Mme Catherine MITIS, Mme Chantal HARS à M. Pierre-Marie PHILIPPS, Mme Nadia CARR-SARDI à M. Stephane GRATTAROLY, Mme Mylène MAILLOT à Mme Khadija UNAL, Mme Laurence MERIAUX à Mme Valérie MOUNY, Mme Marie JOMIR-FLORES à M. Daniel RAPHOZ, Mme Myriam MANNI à M. Jean-Loup KASTLER, Mme Aurelie LEGER à M. Christian ALLIOD, Mme Corinne SABARA à M. Chun-Jy LY.

Etaient excusés :

M. Jean-Druon CHARVE, M. Christian LANDREAU.

Vu la deliberation n°20/2021 du 9 mars 2021 relative à la creation des autorisations de programme et credits de paiements ;

Vu l'avis favorable de la commission Finances et Compte Publics réunie le 4 décembre 2023 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **CREE** l'autorisation de programme "Modernisation de l'éclairage public".
- **AJUSTE** les crédits de paiement et les autorisations de programme tels que présentées, ci-dessous:

Autorisation de programme n°1 : Aménagement du secteur de Veudagne

Montant AP	Consommé 2021	Consommé 2022	Consommé 2023	CP 2024	CP 2025
1 000 000,00 €	1 962,00 €	280 762,70 €	1 935,79 €	50 000,00€	665 339,51 €

Autorisation de programme n°2 : Développement du parc de vidéo protection

Montant AP	Consommé 2021	Consommé 2022	Consommé 2023	CP 2024	CP 2025
650 000 €	0.00 €	17 856,00 €	147 060,17 €	200 000,00 €	285 083,83 €

Autorisation de programme n°3 : Le développement ces circulations douces et des liaisons transfrontalières

Montant AP	Consommé 2021	Consommé 2022	Consommé 2023	CP 2024	CP 2025
2 740 000,00 €	13 182,00 €	585 100,21 €	1 241 804,86 €	472 000,00 €	427 912,93 €

Autorisation de programme n°4 : Modernisation de l'éclairage public

Montant AP	CP 2024	CP 2025	CP 2026
800 000 ,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €	200 000,00 €

VOTE	
Pour	24
Contre	0
Abstentions	3
Ne prend pas part au vote	0

Date de télétransmission : 18 décembre 2023
Date de retour de l'acte : 18 décembre 2023
Identifiant de l'acte : 076-217602317-20231212-4828-DE-1-1

Le Maire,
Daniel RAPHOZ



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication (Décret n°83-1025 du 28/11/1983).
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2023

SEANCE ORDINAIRE

DÉLIBÉRATION

N° DEL2023-089

**DÉTERMINATION DES DURÉES D'AMORTISSEMENTS DES BIENS ACQUIS EN
INVESTISSEMENT**

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
29	19	28

L'an deux mil vingt trois, le 12 décembre à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Daniel RAPHOZ, Maire.

Etaient présents :

M. Daniel RAPHOZ, Mme Khadija UNAL, M. Pierre-Marie PHILIPPS, Mme Valérie MOUNY, M. Chun-Jy LY, M. Christian ALLIOD, M. Balaky-Yem BABALEY, Mme Laurence CAMPAGNE, M. Rémi VINE-SPINELLI, M. Ahmed BEN MBAREK, M. Jean-Louis GUIDERDONI, M. Matthieu CLAVEL, M. Stephane GRATTAROLY, Mme Catherine MITIS, M. Jean-Loup KASTLER, M. Nicolas KRAUSZ, M. Christian LANDREAU, M. Dorian LACOMBE, M. Jean-Francois PATRIARCA.

Pouvoir(s) :

M. Etienne T'KINT DE ROODEENBEKE à Mme Catherine MITIS, Mme Chantal HARS à M. Pierre-Marie PHILIPPS, Mme Nadia CARR-SARDI à M. Stephane GRATTAROLY, Mme Mylène MAILLOT à Mme Khadija UNAL, Mme Laurence MERIAUX à Mme Valérie MOUNY, Mme Marie JOMIR-FLORES à M. Daniel RAPHOZ, Mme Myriam MANNI à M. Jean-Loup KASTLER, Mme Aurelie LEGER à M. Christian ALLIOD, Mme Corinne SABARA à M. Chun-Jy LY.

Etait excusé :

M. Jean-Druon CHARVE.

Secrétaire de séance : Stéphane GRATTAROLY

Vu l'article L.2321 et suivants et R.2321 et suivants du Code général des collectivités territoriales qui disposent que les communes de plus de 3 500 habitants ont l'obligation d'amortir la plupart des biens en investissement,

Considérant que la délibération n°2022-065 du conseil municipal du 4 octobre 2022 fixe les conditions actuelles d'amortissements,

Considérant que la délibération n°2023-071 du conseil municipal du 3 octobre 2023 adopte le passage de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024

Considérant que les amortissements traduisent la dépréciation irréversible de la valeur d'un élément d'actif, celle-ci pouvant résulter l'usage, du temps, d'un changement de technique ou toute autre cause et que cette dépréciation doit faire l'objet d'une constatation comptable et d'une affectation sur l'autofinancement,

Considérant que les dépenses concernées peuvent être tant des immobilisations corporelles, que des immobilisations incorporelles,

Considérant que certains biens sont exclus des amortissements tels que les terrains et les bâtiments ainsi que les travaux sur les bâtiments, à l'exception des immeubles de rapport (immeubles réalisés dans un but locative par exemple),

Considérant qu'il convient de délibérer pour actualiser les durées d'amortissement et les catégories de biens à amortir suite à l'évolution de la nomenclature comptable

Considérant l'avis favorable de la commission finances et compte public réunie le 4 décembre 2023

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de déterminer les durées et le seuil d'amortissement des biens acquis en investissement comme suit :

Article	Type de biens	Durées d'amortissement	
		Anciennes délibérations	Proposées
Immobilisations incorporelles			
202	Frais relatifs aux documents d'urbanismes visés à l'article L.121-7 du code de l'urbanisme	2 ans	2 ans
2031	Frais d'études et frais d'insertion non suivis de réalisation	2 ans	2 ans
204...1	Subventions d'équipements versées pour le financement de biens mobiliers, matériels ou études	5 ans	5 ans
204...2	Subventions d'équipement versées pour le financement de bâtiments et d'installations	30 ans	30 ans
204...3	Subventions d'équipement versées pour le financement d'équipements structurants d'intérêts national	40 ans	40 ans
2051	Logiciels	2 ans	2 ans

	Création site internet	3 ans	3 ans
	Brevets	3 ans	3 ans
	Licences	Durée licence (1 an si non précisé)	Durée licence (1 an si non précisé)
Immobilisations corporelles			
2121	Plantations	20 ans	20 ans
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	15 ans	15 ans
2132	Immeubles productifs de revenus	20 ans	20 ans
2135	Installations et appareils de chauffage	20 ans	20 ans
	Appareil de levage-ascenseurs	30 ans	30 ans
	Aménagement complet de cuisine	15 ans	15 ans
	Gros équipements sportifs	15 ans	15 ans
2138	Autres constructions	15 ans	15 ans
2152	Installations de voirie	30 ans	30 ans
2158	Autres installations, matériels et outillage techniques	15 ans	15 ans
21828	Voitures	8 ans	8 ans
	Camions et véhicules industriels	8 ans	8 ans
21831 / 21838	Matériel informatique	3 ans	3 ans
	Matériel de bureau électrique ou électronique	5 ans	5 ans
21841 / 21848	Matériels de bureau et mobiliers	15 ans	15 ans
2188	Matériels classiques	8 ans	8 ans
	Remplacement d'un élément de cuisine	10 ans	10 ans
	Equipement basic d'un équipement sportif	10 ans	10 ans
	Coffre-fort	30 ans	30 ans

Afin d'assurer l'amortissement de tous les biens que la collectivité est susceptible d'acquérir, il est proposé d'appliquer, pour éventuelles acquisitions à venir relevant de catégorie ne figurant pas dans le tableau ci-dessous, la durée d'amortissement maximale autorisée par l'instruction M57.

- **FIXE** le principe de l'amortissement sur un an pour tout bien ou lot de biens homogènes dont la valeur est inférieure ou égale à 500 € TTC.

VOTE	
Pour	24
Contre	0
Abstentions	4
Ne prend pas part au vote	0

Date de télétransmission : 18 décembre 2023
Date de retour de l'acte : 18 décembre 2023
Identifiant de l'acte : 076-217602317-20231212-4822-DE-1-1

Le Maire,
Daniel RAPHOZ



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication (Décret n°83-1025 du 28/11/1983).
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2023

SEANCE ORDINAIRE

DÉLIBÉRATION

N° DEL2023-090

DISSOLUTION DU SIVOM DE L'EST GESSIEN

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
29	19	28

L'an deux mil vingt trois, le 12 décembre à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Daniel RAPHOZ, Maire.

Etaient présents :

M. Daniel RAPHOZ, Mme Khadija UNAL, M. Pierre-Marie PHILIPPS, Mme Valérie MOUNY, M. Chun-Jy LY, M. Christian ALLIOD, M. Balaky-Yem BABALEY, Mme Laurence CAMPAGNE, M. Rémi VINE-SPINELLI, M. Ahmed BEN MBAREK, M. Jean-Louis GUIDERDONI, M. Matthieu CLAVEL, M. Stephane GRATTAROLY, Mme Catherine MITIS, M. Jean-Loup KASTLER, M. Nicolas KRAUSZ, M. Christian LANDREAU, M. Dorian LACOMBE, M. Jean-Francois PATRIARCA.

Pouvoir(s) :

M. Etienne T'KINT DE ROODEENBEKE à Mme Catherine MITIS, Mme Chantal HARS à M. Pierre-Marie PHILIPPS, Mme Nadia CARR-SARDI à M. Stephane GRATTAROLY, Mme Mylène MAILLOT à Mme Khadija UNAL, Mme Laurence MERIAUX à Mme Valérie MOUNY, Mme Marie JOMIR-FLORES à M. Daniel RAPHOZ, Mme Myriam MANNI à M. Jean-Loup KASTLER, Mme Aurelie LEGER à M. Christian ALLIOD, Mme Corinne SABARA à M. Chun-Jy LY.

Etait excusé :

M. Jean-Druon CHARVE.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.5212-33, L.5211-25-1, L.5211-26,

L.5211-4-1, et L.5212-1 à L.5212-34 ;

Vu les statuts du SIVOM de l'Est Gessien arrêtés par l'arrêté préfectoral du 9 aout 2023 ;

Considérant la nécessité de mettre en place une convention de liquidation pour acter de l'ensemble des modalités de la dissolution,

Considérant l'article 3 de la convention, la ville de Ferney-Voltaire reprend les équipements afférents au COSEC, à l'ensemble des bâtiments au sein du groupe scolaire Jean de la Fontaine, ancienne cuisine centrale comprise ainsi que les locaux des bureaux du SIVOM mettant fin au bail emphytéotique en vigueur. Les logements indépendants de l'école Jean de la Fontaine seront quant à eux repris par Prévessin-Moëns suivant un découpage parcellaire sur la commune de Prévessin-Moëns qui a été validée par les deux communes.

Considérant que cette reprise d'activité a des conséquences financières,

Considérant la convention de liquidation votée par le comité syndical du lors du compte administratif de dissolution vienne entériner le montant définitif de la soulte par commun,

Le conseil municipale, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la procédure de dissolution du SIVOM de l'Est gessien à compter du 1^{er} janvier 2024.
- **APPROUVE** la convention de liquidation prévoyant les modalités relatives aux finances, aux ressources humaines, aux archives et aux contrats en cours du SIVOM de l'Est Gessien et d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.
- **APPROUVE** la fin du bail emphytéotique relatif aux locaux occupés pour le siège du syndicat entre la commune de Ferney-Voltaire et le SIVOM de l'Est gessien à compter de l'entrée en vigueur du second arrêté préfectoral portant dissolution du syndicat.

VOTE	
Pour	24
Contre	3
Abstention	0
Ne prend pas part au vote	1

Date de télétransmission : 18 décembre 2023
Date de retour de l'acte : 18 décembre 2023
Identifiant de l'acte : 076-217602317-20231212-4892-DE-1-1

Le Maire,
Daniel RAPHOZ



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication (Décret n°83-1025 du 28/11/1983).
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2023

SEANCE ORDINAIRE

DÉLIBÉRATION

N° DEL2023-091

**APPEL D'OFFRES OUVERT N°2023SC8 PORTANT SUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON
DE REPAS EN LIAISON FROIDE
POUR LES RESTAURANTS SCOLAIRES MUNICIPAUX (LOT 1), A DOMICILE ET A LA
RÉSIDENCE AUTONOMIE (LOT 2)**

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
29	19	28

L'an deux mil vingt trois, le 12 décembre à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Daniel RAPHOZ, Maire.

Etaient présents :

M. Daniel RAPHOZ, Mme Khadija UNAL, M. Pierre-Marie PHILIPPS, Mme Valérie MOUNY, M. Chun-Jy LY, M. Christian ALLIOD, M. Balaky-Yem BABALEY, Mme Laurence CAMPAGNE, M. Rémi VINE-SPINELLI, M. Ahmed BEN MBAREK, M. Jean-Louis GUIDERDONI, M. Matthieu CLAVEL, M. Stephane GRATTAROLY, Mme Catherine MITIS, M. Jean-Loup KASTLER, M. Nicolas KRAUSZ, M. Christian LANDREAU, M. Dorian LACOMBE, M. Jean-Francois PATRIARCA.

Pouvoir(s) :

M. Etienne T'KINT DE ROODEENBEKE à Mme Catherine MITIS, Mme Chantal HARS à M. Pierre-Marie PHILIPPS, Mme Nadia CARR-SARDI à M. Stephane GRATTAROLY, Mme Mylène MAILLOT à Mme Khadija UNAL, Mme Laurence MERIAUX à Mme Valérie MOUNY, Mme Marie JOMIR-FLORES à M. Daniel RAPHOZ, Mme Myriam MANNI à M. Jean-Loup KASTLER, Mme Aurelie LEGER à M. Christian ALLIOD, Mme Corinne SABARA à M. Chun-Jy LY.

Etait excusé :

M. Jean-Druon CHARVE.

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment ses articles L. 2122-21 et L1414-2 portant sur le choix des titulaires par la CAO,

Vu le Code de la commande publique notamment l'article L. 2124-2 portant sur la procédure de l'appel d'offres ouvert,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du CCAS du 31 août 2023 validant la création d'un groupement de commandes avec la Ville pour la fourniture et la livraison de repas en liaison froide,

Vu la délibération du conseil municipal 2023-051 du 4 juillet 2023 portant création d'un groupement de commandes avec le CCAS pour la fourniture et la livraison de repas en liaison froide,

Considérant la procédure d'appel d'offres ouvert n°2023sc8 portant sur la fourniture et la livraison de repas en liaison froide passée en groupement de commande lancé le 5 septembre 2023 pour une réception des offres fixée le 9 octobre 2023,

Considérant le rapport d'analyse des offres et la délibération de la commission d'appel offres du 28 novembre 2023 attribuant la fourniture des repas pour les scolaires (lot 1) à la société ELRES (Elior restauration collective) et la fourniture de repas pour les personnes âgées à domicile et à la Résidence autonomie (lot 2) à la société Bridon distribution gastronomie Bourg traiteur,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou l'un de ses adjoints délégués, à signer toutes les pièces relatives à ce groupement et tout document s'y rapportant ce marché avec les sociétés :

Lot 1 : Bridon distribution gastronomie Bourg traiteur

3 rue Guichenon

01000 Bourg-en-Bresse

Siret 392 574 000 12

Ce marché est passé pour un montant annuel minimum de 340 000 euros HT et un maximum de 550 000 HT, il prendra effet au 1^{er} mars 2023.

Lot 2 : ELRES (Elior restauration collective)

9-11 allée de l'Arche

92032 Paris-la Défense Cedex

Ce marché est passé sans montant minimum et sans maximum, il prendra effet au 1^{er} janvier 2023.

VOTE	
Pour	24
Contre	3
Abstention	1
Ne prend pas part au vote	0

Date de télétransmission : 18 décembre 2023
Date de retour de l'acte : 18 décembre 2023
Identifiant de l'acte : 076-217602317-20231212-4898-DE-1-1

Le Maire,
Daniel RAPHOZ



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication (Décret n°83-1025 du 28/11/1983).
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2023

SEANCE ORDINAIRE

DÉLIBÉRATION

N° DEL2023-092

RETROCESSION, APRES PREEMPTION, DU BAIL COMMERCIAL DU 9 GRAND'RUE 01210

FERNEY-VOLTAIRE

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
29	19	28

L'an deux mil vingt trois, le 12 décembre à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Daniel RAPHOZ, Maire.

Etaient présents :

M. Daniel RAPHOZ, Mme Khadija UNAL, M. Pierre-Marie PHILIPPS, Mme Valérie MOUNY, M. Chun-Jy LY, M. Christian ALLIOD, M. Balaky-Yem BABALEY, Mme Laurence CAMPAGNE, M. Rémi VINE-SPINELLI, M. Ahmed BEN MBAREK, M. Jean-Louis GUIDERDONI, M. Matthieu CLAVEL, M. Stephane GRATTAROLY, Mme Catherine MITIS, M. Jean-Loup KASTLER, M. Nicolas KRAUSZ, M. Christian LANDREAU, M. Dorian LACOMBE, M. Jean-Francois PATRIARCA.

Pouvoir(s) :

M. Etienne T'KINT DE ROODEENBEKE à Mme Catherine MITIS, Mme Chantal HARS à M. Pierre-Marie PHILIPPS, Mme Nadia CARR-SARDI à M. Stephane GRATTAROLY, Mme Mylène MAILLOT à Mme Khadija UNAL, Mme Laurence MERIAUX à Mme Valérie MOUNY, Mme Marie JOMIR-FLORES à M. Daniel RAPHOZ, Mme Myriam MANNI à M. Jean-Loup KASTLER, Mme Aurelie LEGER à M. Christian ALLIOD, Mme Corinne SABARA à M. Chun-Jy LY.

Etait excusé :

M. Jean-Druon CHARVE.

Vu l'article L. 2121-29 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles R214-11 à r214-16 du Code de l'urbanisme relatif à l'exercice par la commune du droit de préemption des baux commerciaux,

Vu la décision municipale n°2023-023 du 29 mars 2023 relative à la préemption du bail commercial du local situé 9 Grand' Rue 01210 Ferney-Voltaire,

Vu l'appel à candidature pour la reprise du bail commercial effectué le 7 août 2023 sur un journal local et le site de la Ville avec une date limite de remise des projets fixée au 15 septembre 2023 à 17h00,

Considérant l'obligation réglementaire de retrouver un repreneur au bail commercial préempté au 9 Grand 'Rue dans un délai de deux ans à compter de la prise d'effet de la cession soit avant le 29 mars 2025,

Considérant le projet de la SAS LES LIBRAIRES ASSOCIES sis 4 Grand' Rue 01210 Ferney-Voltaire,

Considérant que cette rétrocession permet de maintenir une diversité des commerçants dans la rue commerçante en répondant au besoin d'expansion de ce commerce,

Considérant l'accord des propriétaires des murs du local situé 9 Grand' Rue sur le projet présenté par la SAS LES LIBRAIRES ASSOCIES,

Considérant l'avis favorable de la commission urbanisme environnement et informatique du 4 décembre 2023,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** le cahier des charges de rétrocession aux prix et conditions mentionnés.
- **CEDE** ce bail commercial à la SAS LES LIBRAIRES ASSOCIES sis 4 Grand 'Rue, 01210 Ferney-Voltaire pour un montant de 95 000 euros.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou l'un de ses adjoints délégués, à signer la promesse de vente, l'acte authentique ainsi que toutes les pièces et les documents afférents à cette cession.

VOTE	
Pour	27
Contre	0
Abstention	1
Ne prend pas part au vote	0

Date de télétransmission : 18 décembre 2023
Date de retour de l'acte : 18 décembre 2023
Identifiant de l'acte : 076-217602317-20231212-4890-DE-1-1

Le Maire,
Daniel RAPHOZ



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication (Décret n°83-1025 du 28/11/1983).
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

CAHIER DES CHARGES - CONDITIONS DE LA CESSION

La présente cession est faite sous les conditions publiées dans l'appel à projets publié le 7 août 2023.

1 - Description du local :

Local est situé au 9 bis Grand' Rue 01210 FERNEY-VOLTAIRE dans une rue commerçante du centre-ville, comportant quatre belles vitrines.

Local commercial d'une superficie totale d'environ 83 m², réserve de 15m² et accès à un local accessible depuis la rue partagée avec les deux autres copropriétaires du bâtiment.

Il comprend 135/414èmes des parties communes.

2 - Exécution des clauses et conditions du bail

Le preneur pourra utiliser les lieux loués pour l'exercice de toute activité commerciale, à l'exception de toute activité ayant un rapport avec les fabrications alimentaires, les sex-shops et commerces assimilés.

Le **CESSIONNAIRE** paiera exactement aux lieu et place du **CÉDANT**, à compter de son entrée en jouissance, et jusqu'à la fin du bail, les loyers, charges et accessoires.

Le **CESSIONNAIRE** paiera de la même façon toutes augmentations qui pourraient intervenir par la suite, notamment par suite de révision du loyer.

Il est ici rappelé que le bail comporte une clause de garantie solidaire, en exécution de cette clause, le **CÉDANT** pourra être recherché par le **BAILLEUR** en raison de tout manquement commis par le **CESSIONNAIRE** aux obligations imposées par le contrat de bail. Le **CÉDANT** déclare en accepter le risque et ne pas vouloir demander au **CESSIONNAIRE** de garantie pour s'en prémunir.

3 - Prix

La présente session a lieu moyennant le prix de QUATRE-VINGT-QUINZE MILLE EUROS (95 000,00 EUR).

Le bail mensuel est de 2385,60 euros TTC (mur appartenant à un propriétaire privé)

4- État des lieux

Les parties sont informées des dispositions de l'article L 145-40-1 du Code de commerce aux termes desquelles un état des lieux doit être établi contradictoirement et amiablement par le bailleur et le locataire lors de la prise de possession des locaux par le locataire ainsi qu'au moment de leur restitution ou lors de la conclusion d'une cession de droit au bail.

Si l'état des lieux ne peut être établi contradictoirement et amiablement, il devra être établi par un huissier de justice, à l'initiative de la partie la plus diligente, à frais partagés par moitié entre le bailleur et le preneur.

Il est fait observer que le bailleur qui n'a pas fait toutes diligences pour la réalisation de l'état des lieux ne peut invoquer la présomption de l'article 1731 du Code civil aux termes duquel "s'il n'a pas été fait d'état des lieux, le preneur est présumé les avoir reçus en bon état de réparations locatives, et doit les rendre tels, sauf la preuve contraire".

5- Contrats d'abonnements – Impôts et taxes

Le **CESSIONNAIRE** fera son affaire personnelle des contrats souscrits par le **CÉDANT** relativement aux locaux, objet de la présente cession, pour toutes assurances et tous services. Il s'engage à maintenir assurés les locaux.

Il paiera à compter de son entrée en jouissance, les contributions, impôts, taxes et notamment, la taxe locale sur la publicité extérieure ainsi que la contribution économique territoriale si elle est due. De la même manière, il acquittera les autres charges de toute nature auxquelles le fonds vendu est, et pourra être assujéti. Il remboursera au **CÉDANT** la taxe locale sur la publicité extérieure, et la contribution économique territoriale au prorata de son temps de jouissance, pendant l'année en cours.

6 - Frais et honoraires

Le **CESSIONNAIRE** paiera tous les frais, droits et honoraires des présentes et ceux qui en seront la suite et la conséquence, y compris le coût de la copie exécutoire à remettre au **BAILLEUR**, ainsi que le coût de la signification à lui faire en vertu de l'article 1690 du Code civil s'il n'intervient pas aux présentes.

7 - Restitution des lieux - Fin de bail

Le **CESSIONNAIRE** fera son affaire personnelle en fin de bail de la remise des lieux au **BAILLEUR** dans l'état où ce dernier sera en droit de les exiger en vertu des stipulations du bail, et de tout état des lieux qui aurait pu être dressé.

8 - L'entrée en jouissance

L'entrée en jouissance est fixée d'un commun accord au jour de la signature des actes de cession par la ville du bail.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2023

SEANCE ORDINAIRE

DÉLIBÉRATION

N° DEL2023-093

**CRÉATION D'UNE SERVITUDE DE COUR COMMUNE SUR LE DOMAINE PRIVE COMMUNAL
AU CHEMIN DES TROIS NOYERS**

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
29	19	28

L'an deux mil vingt trois, le 12 décembre à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Daniel RAPHOZ, Maire.

Etaient présents :

M. Daniel RAPHOZ, Mme Khadija UNAL, M. Pierre-Marie PHILIPPS, Mme Valérie MOUNY, M. Chun-Jy LY, M. Christian ALLIOD, M. Balaky-Yem BABALEY, Mme Laurence CAMPAGNE, M. Rémi VINE-SPINELLI, M. Ahmed BEN MBAREK, M. Jean-Louis GUIDERDONI, M. Matthieu CLAVEL, M. Stephane GRATTAROLY, Mme Catherine MITIS, M. Jean-Loup KASTLER, M. Nicolas KRAUSZ, M. Christian LANDREAU, M. Dorian LACOMBE, M. Jean-Francois PATRIARCA.

Pouvoir(s) :

M. Etienne T'KINT DE ROODEENBEKE à Mme Catherine MITIS, Mme Chantal HARS à M. Pierre-Marie PHILIPPS, Mme Nadia CARR-SARDI à M. Stephane GRATTAROLY, Mme Mylène MAILLOT à Mme Khadija UNAL, Mme Laurence MERIAUX à Mme Valérie MOUNY, Mme Marie JOMIR-FLORES à M. Daniel RAPHOZ, Mme Myriam MANNI à M. Jean-Loup KASTLER, Mme Aurelie LEGER à M. Christian ALLIOD, Mme Corinne SABARA à M. Chun-Jy LY.

Etait excusé :

M. Jean-Druon CHARVE.

Vu les articles L. 2121-1 à L. 2121-23, L. 2121-29, R2121-9 et R2121-10 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu l'article L. 2241-1 du CGCT relatif à la gestion des biens effectués par la commune ;

Vu l'article L.471-1 du Code de l'urbanisme qui permet la création de servitude cour commune ;

Vu la délibération 40-2020 du 3 mars 2020 déclassant partiellement une partie du chemin des Trois Noyers appartenant au domaine public communal pour intégration dans le domaine privé de la Ville,

Considérant que la société SNC PICTO FERNEY sise 59 rue de Châteaudun 75009 Paris a déposé un permis de construire sur la parcelle actuelle du Novotel AB92, le 27 septembre 2023,

Considérant qu'il convient de grever la parcelle communale qui jouxte ce projet d'une servitude de cour commune afin de valider le retrait du bâtiment à 1,50 m de la limite de l'emprise publique au lieu de 3 m prévu au PLUiH,

Considérant que la contrepartie à la création de cette servitude permet de régulariser l'emprise de 41m2 sur la parcelle AB92p N.N.99 située sur le chemin des Trois Noyers, appartenant à la SNC PICTO FERNEY,

Considérant l'avis favorable de la commission Urbanisme, Environnement et Informatique, réunie le 4 décembre 2023,

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la création de la servitude de cour commune de 1m50 sur la parcelle cadastrée sans numéro N.N.102 de 108m2 au profit de la parcelle appartenant à la SNC PICTO FERNEY.
- **APPROUVE** que la contrepartie à la création de cette servitude soit l'acquisition de 41m2 de la parcelle enregistrée sous le numéro AB92p N.N.99.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou l'un de ses adjoints délégués, à signer tout document s'y rapportant.

VOTE	
Pour	27
Contre	0
Abstention	1
Ne prend pas part au vote	0

Date de télétransmission : 18 décembre 2023
Date de retour de l'acte : 18 décembre 2023
Identifiant de l'acte : 076-217602317-20231212-4940-DE-1-1

Le Maire,
Daniel RAPHOZ



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication (Décret n°83-1025 du 28/11/1983).
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

SITUATION
AIN - FERNEY-VOLTAIRE

Section AB
 Lieudit " Veudagne "
 Parcelle(s) N° 92



PLAN FONCIER

**PLAN PC-32:
 PERMIS DE CONSTRUIRE VALANT
 DIVISION**

CLIENT
**DEMATHIEU BARD
 IMMOBILIER**
 1 rue Conrad Killian
 38 950 Saint-Martin-Le-Vinoux



REFERENCES

Dossier n° : 23601
 Nom du plan : 23601_PC32_1
 Echelle : 1/500

Système de coordonnées : Lambert 93 CC46 - NGF (TERIA)

INDICE	MODIFICATIONS	REALISE	VALIDE	DATE
0	Etablissement du plan	CBR	JP	22-09-2023

LEGENDE

- beb Borne existante (béton, pierre, résine)
- bep Borne nouvelle résine - point calculé
- bar Borne nouvelle résine - point calculé
- Clou Repères - Marque de peinture
- Limite de propriété
- Application du plan cadastral
- 1001 N° cadastral
- A.N. 11 Ancien numéro - Nouveau numéro

--- Assiette du Permis de Construire

PARCELLES CONCERNEES

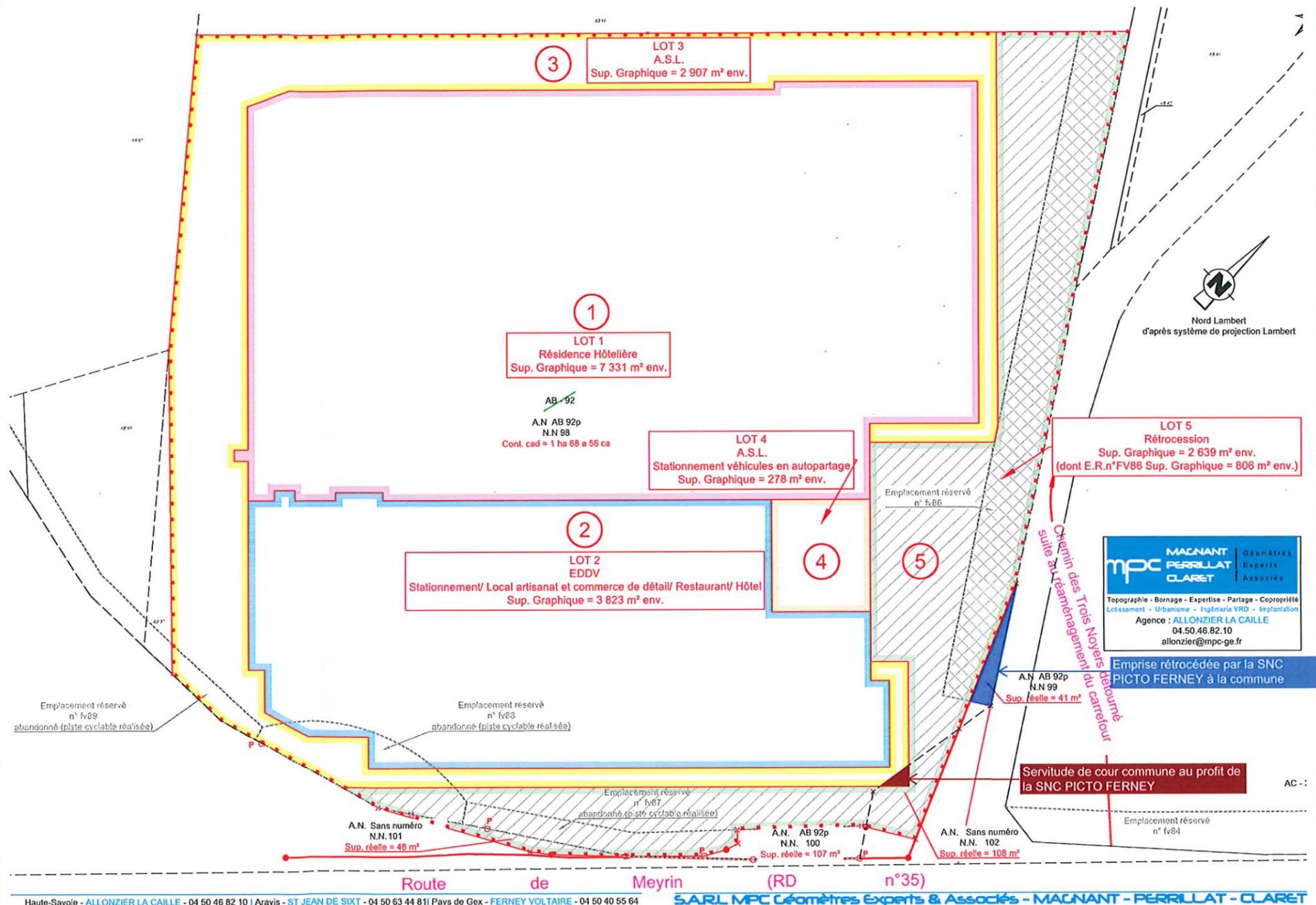
	Contenance cadastrale	Surface mesurée
98	1 ha 68 a 56 ca	16 822 m ²
101	48 ca	48 m ²
102	1 a 08 ca	108 m ²
TOTAL =	1 ha 70 a 12 ca	16 978 m ²

DIVISION

LOT	Désignation	Superficie graphique
LOT 1	Résidence hôtelière	7 331 m ²
LOT 2	Stationnement/ Local artisanat et commerce de détail/ Restaurant/ Hôtel	3 823 m ²
LOT 3	A.S.L.	2 907 m ²
LOT 4	Stationnement véhicules en autopartage	278 m ²
LOT 5	Rétrocessions hors E.R.	1 833 m ²
	E.R.	806 m ²
TOTAL =		16 978 m ²

MACNANT PERRILLAT CLARET Géomètres Experts Associés

- ALLONZIER LA CAILLE
74350 - 84 route d'Annecy | allonzier@mpc-ge.fr | 04.50.46.82.10
- SAINT JEAN DE SIXT
74450 - 310 rte St Pierre Favre - Bat A | saint-jean@mpc-ge.fr | 04.50.63.44.81
- FERNEY VOLTAIRE
01210 - 60 rue de Meyrin | ferney@mpc-ge.fr | 04.50.40.55.64



CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2023

SEANCE ORDINAIRE

DÉLIBÉRATION

N° DEL2023-094

DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
29	19	28

L'an deux mil vingt trois, le 12 décembre à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Daniel RAPHOZ, Maire.

Etaient présents :

M. Daniel RAPHOZ, Mme Khadija UNAL, M. Pierre-Marie PHILIPPS, Mme Valérie MOUNY, M. Chun-Jy LY, M. Christian ALLIOD, M. Balaky-Yem BABALEY, Mme Laurence CAMPAGNE, M. Rémi VINE-SPINELLI, M. Ahmed BEN MBAREK, M. Jean-Louis GUIDERDONI, M. Matthieu CLAVEL, M. Stephane GRATTAROLY, Mme Catherine MITIS, M. Jean-Loup KASTLER, M. Nicolas KRAUSZ, M. Christian LANDREAU, M. Dorian LACOMBE, M. Jean-Francois PATRIARCA.

Pouvoir(s) :

M. Etienne T'KINT DE ROODEENBEKE à Mme Catherine MITIS, Mme Chantal HARS à M. Pierre-Marie PHILIPPS, Mme Nadia CARR-SARDI à M. Stephane GRATTAROLY, Mme Mylène MAILLOT à Mme Khadija UNAL, Mme Laurence MERIAUX à Mme Valérie MOUNY, Mme Marie JOMIR-FLORES à M. Daniel RAPHOZ, Mme Myriam MANNI à M. Jean-Loup KASTLER, Mme Aurelie LEGER à M. Christian ALLIOD, Mme Corinne SABARA à M. Chun-Jy LY.

Etait excusé :

M. Jean-Druon CHARVE.

Vu l'article 218 de la loi 3DS du 21 février 2022, qui prévoit que tout élu local peut consulter un référent

déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques présent dans la charte de l'élu local visée à l'article L.1111-1-1 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que par souci d'uniformisation, il a été prévu de désigner un seul déontologue entre la Communauté d'agglomération du Pays de Gex et les 27 communes membres.

Considérant que le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ain propose les services d'un déontologue, Monsieur Jean-Pierre SUETY.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DESIGNE** Monsieur Jean-Pierre SUETY en qualité de déontologue en application de l'article 218 de la loi 3DS du 21 février 2022.

VOTE	
Pour	27
Contre	0
Abstention	1
Ne prend pas part au vote	0

Date de télétransmission : 18 décembre 2023
Date de retour de l'acte : 18 décembre 2023
Identifiant de l'acte : 076-217602317-20231212-4930-DE-1-1

Le Maire,
Daniel RAPHOZ



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication (Décret n°83-1025 du 28/11/1983).
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2023

SEANCE ORDINAIRE

DÉLIBÉRATION

N° DEL2023-095

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS DE LA COMMUNE

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
29	19	28

L'an deux mil vingt trois, le 12 décembre à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Daniel RAPHOZ, Maire.

Etaient présents :

M. Daniel RAPHOZ, Mme Khadija UNAL, M. Pierre-Marie PHILIPPS, Mme Valérie MOUNY, M. Chun-Jy LY, M. Christian ALLIOD, M. Balaky-Yem BABALEY, Mme Laurence CAMPAGNE, M. Rémi VINE-SPINELLI, M. Ahmed BEN MBAREK, M. Jean-Louis GUIDERDONI, M. Matthieu CLAVEL, M. Stephane GRATTAROLY, Mme Catherine MITIS, M. Jean-Loup KASTLER, M. Nicolas KRAUSZ, M. Christian LANDREAU, M. Dorian LACOMBE, M. Jean-Francois PATRIARCA.

Pouvoir(s) :

M. Etienne T'KINT DE ROODEENBEKE à Mme Catherine MITIS, Mme Chantal HARS à M. Pierre-Marie PHILIPPS, Mme Nadia CARR-SARDI à M. Stephane GRATTAROLY, Mme Mylène MAILLOT à Mme Khadija UNAL, Mme Laurence MERIAUX à Mme Valérie MOUNY, Mme Marie JOMIR-FLORES à M. Daniel RAPHOZ, Mme Myriam MANNI à M. Jean-Loup KASTLER, Mme Aurelie LEGER à M. Christian ALLIOD, Mme Corinne SABARA à M. Chun-Jy LY.

Etait excusé :

M. Jean-Druon CHARVE.

Vu le Code général de la fonction publique et notamment ses articles L313-1 et L332-8 ;

Considérant la nécessité d'effectuer une modification du tableau des effectifs de la Ville ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré ;

- **APPROUVE** l'ensemble des modifications du tableau des emplois de la commune tel que présenté,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou l'un de ses adjoints délégués, à signer tout document s'y rapportant.

VOTE	
Pour	24
Contre	0
Abstentions	4
Ne prend pas part au vote	0

Date de télétransmission : 18 décembre 2023
Date de retour de l'acte : 18 décembre 2023
Identifiant de l'acte : 076-217602317-20231212-4905-DE-1-1

Le Maire,
Daniel RAPHOZ



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication (Décret n°83-1025 du 28/11/1983).
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2023

SEANCE ORDINAIRE

DÉLIBÉRATION

N° DEL2023-096

DESIGNATION D'UN COORDONNATEUR ET CREATION D'EMPLOIS D'AGENTS

RECENSEURS

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
29	18	27

L'an deux mil vingt trois, le 12 décembre à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Daniel RAPHOZ, Maire.

Etaient présents :

M. Daniel RAPHOZ, Mme Khadija UNAL, M. Pierre-Marie PHILIPPS, Mme Valérie MOUNY, M. Chun-Jy LY, M. Christian ALLIOD, M. Balaky-Yem BABALEY, Mme Laurence CAMPAGNE, M. Rémi VINE-SPINELLI, M. Ahmed BEN MBAREK, M. Jean-Louis GUIDERDONI, M. Matthieu CLAVEL, M. Stephane GRATTAROLY, Mme Catherine MITIS, M. Jean-Loup KASTLER, M. Nicolas KRAUSZ, M. Dorian LACOMBE, M. Jean-Francois PATRIARCA.

Pouvoir(s) :

M. Etienne T'KINT DE ROODEENBEKE à Mme Catherine MITIS, Mme Chantal HARS à M. Pierre-Marie PHILIPPS, Mme Nadia CARR-SARDI à M. Stephane GRATTAROLY, Mme Mylène MAILLOT à Mme Khadija UNAL, Mme Laurence MERIAUX à Mme Valérie MOUNY, Mme Marie JOMIR-FLORES à M. Daniel RAPHOZ, Mme Myriam MANNI à M. Jean-Loup KASTLER, Mme Aurelie LEGER à M. Christian ALLIOD, Mme Corinne SABARA à M. Chun-Jy LY.

Etaient excusés :

M. Jean-Druon CHARVE, M. Christian LANDREAU.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment son titre V,

Vu le décret 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population,

Vu le décret 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de la population,

Considérant que le dernier recensement a eu lieu en 2018,

Considérant que les rémunérations des agents, le suivi des dossiers et la formation des agents sont de la compétence du conseil municipal de la Ville qui bénéficie d'une dotation de l'État,

Considérant que les communes déterminent les différents tarifs, suivent et forment les agents en nommant un coordonnateur et ses suppléants,

Considérant que le recensement correspond aux actions suivantes :

- Repérage du logement (lors de la tournée de reconnaissance, une semaine avant le début de la campagne) et distribution du support papier de communication et d'information du recensement ;
- Remise des documents (ou dépôt dans les boîtes aux lettres pour les maisons individuelles)
- Retrait en main propre de tous les documents de recensement (fiche de logement et bulletin individuel (par habitant du foyer) ;
- Éventuelles relances en cas de non-réponse.

Considérant la nécessité de désigner un coordonnateur et ses suppléants et de créer des emplois d'agents recenseurs, vacataires ou agents de la Ville, afin de réaliser les opérations de recensement,

Considérant que le recensement de la population a lieu du 18 janvier 2024 au 24 février 2024,

Considérant que l'habitant d'un logement peut répondre par voie dématérialisée, et que cela n'entraîne aucune baisse de rémunération de l'agent recenseur,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DÉSIGNE** un coordonnateur d'enquête et deux coordonnateurs suppléants chargés de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement, qui bénéficieront d'une augmentation de leur régime indemnitaire ;
- **CRÉE** 27 emplois temporaires d'agents recenseurs, du 18 janvier 2024 au 24 février 2024 ;
- **FIXE** la rémunération des agents recenseurs comme suit :
 - En cas de recrutement d'un agent contractuel vacataire :

POURCENTAGE DES FICHES LOGEMENT ENQUÊTES PAR DISTRICT	RÉMUNÉRATION BRUTE FORFAITAIRE
Plus de 80 % des fiches logement enquêtées	1000 €
Moins de 80 % des fiches logement enquêtées	400 €

Une bonification de 100 € sera attribuée aux agents recenseurs ayant atteint 95 % de fiches logement enquêtées.

- En cas de nomination d'un agent de la collectivité :
 - Agents de catégorie A : l'agent remplira cette mission en plus de ses fonctions habituelles et bénéficiera d'un repos compensateur en contrepartie du temps passé au recensement ;
 - Agents de catégorie B et C : l'agent remplira cette mission en plus de ses fonctions habituelles et sera rémunéré dans le cadre des heures supplémentaires ou heures complémentaires.

- **PRÉCISE** qu'en cas de redistribution de logements à enquêter d'un autre district, pour quelque motif que ce soit, d'un agent recenseur à un autre, une rémunération supplémentaire de 2 € par logement enquêté lui sera octroyée. Ce même montant sera soustrait du forfait initial brut de l'agent recenseur pour lequel les enquêtes de certains logements de son district ont été redéployées vers un autre agent recenseur.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou l'un de ses adjoints délégués, à signer tout document s'y rapportant.

VOTE	
Pour	27
Contre	0
Abstention	0
Ne prend pas part au vote	0

Date de télétransmission : 18 décembre 2023
 Date de retour de l'acte : 18 décembre 2023
 Identifiant de l'acte : 076-217602317-20231212-4911-DE-1-1

Le Maire,
 Daniel RAPHOZ



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication (Décret n°83-1025 du 28/11/1983).
 Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2023

SEANCE ORDINAIRE

DÉLIBÉRATION

N° DEL2023-097

**RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS SUR EMPLOIS NON PERMANENTS POUR
FAIRE FACE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE OU EN REMPLACEMENT
D'AGENTS SUR POSTE PERMANENT ABSENTS**

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
29	19	28

L'an deux mil vingt trois, le 12 décembre à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Daniel RAPHOZ, Maire.

Etaient présents :

M. Daniel RAPHOZ, Mme Khadija UNAL, M. Pierre-Marie PHILIPPS, Mme Valérie MOUNY, M. Chun-Jy LY, M. Christian ALLIOD, M. Balaky-Yem BABALEY, Mme Laurence CAMPAGNE, M. Rémi VINE-SPINELLI, M. Ahmed BEN MBAREK, M. Jean-Louis GUIDERDONI, M. Matthieu CLAVEL, M. Stephane GRATTAROLY, Mme Catherine MITIS, M. Jean-Loup KASTLER, M. Nicolas KRAUSZ, M. Christian LANDREAU, M. Dorian LACOMBE, M. Jean-Francois PATRIARCA.

Pouvoir(s) :

M. Etienne T'KINT DE ROODEENBEKE à Mme Catherine MITIS, Mme Chantal HARS à M. Pierre-Marie PHILIPPS, Mme Nadia CARR-SARDI à M. Stephane GRATTAROLY, Mme Mylène MAILLOT à Mme Khadija UNAL, Mme Laurence MERIAUX à Mme Valérie MOUNY, Mme Marie JOMIR-FLORES à M. Daniel RAPHOZ, Mme Myriam MANNI à M. Jean-Loup KASTLER, Mme Aurelie LEGER à M. Christian ALLIOD, Mme Corinne SABARA à M. Chun-Jy LY.

Etait excusé :

M. Jean-Druon CHARVE.

Vu l'article L.332-23 du Code général de la fonction publique relatif au recrutement d'agents contractuels sur emplois non permanents ;

Vu l'article L.313-1 du Code général de la fonction publique qui prévoit que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ;

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale;

Considérant qu'en application des dispositions de l'article L.332-23 du Code général de la fonction publique, les collectivités territoriales peuvent recruter des agents contractuels sur des emplois non permanents pour des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité et à un accroissement saisonnier d'activité ;

Considérant que des recrutements peuvent ainsi être effectués par contrat à durée déterminée de :

- Maximum douze mois, renouvellements compris, pendant une même période de dix-huit mois consécutifs pour un accroissement temporaire d'activité (article L.332-23-1°) ;
- Maximum six mois, renouvellements compris, pendant une même période de 12 mois consécutifs pour un accroissement saisonnier d'activité (article L.332-23-2°).

Considérant que l'article L.332-13 du Code général de la fonction publique permet de recruter des agents contractuels sur des emplois permanents pour remplacer temporairement les fonctionnaires ou agents contractuels autorisés à travailler à temps partiel ou indisponibles en raison d'un congé annuel, maladie, maternité, parental, etc. Ce type de recrutement est opéré par contrats à durée déterminée et renouvelés, par décision expresse, dans la limite de la durée d'absence du fonctionnaire ou de l'agent contractuel à remplacer. Ces contrats peuvent prendre effet avant la date de départ de l'agent ;

Considérant que l'article L.713-1 du code général de la fonction publique précise que la rémunération des agents contractuels est fixée par l'autorité compétente en tenant compte des fonctions exercées, de la qualification requise pour leur exercice et de l'expérience de ces agents ;

Les créations pour accroissement temporaire d'activité ou besoin saisonnier sont nécessitées par les besoins des services et sont réparties selon les directions mentionnées dans le tableau ci-dessous :

DIRECTION	CADRE D'EMPLOIS	INTITULE DU POSTE	NOMBRE DE POSTE
Direction des services de proximité	Adjoints administratifs	Agent chargé d'accueil	1
	Adjoints d'animation	Animateur	2
	Adjoints techniques	Agent d'entretien polyvalent	2
Direction des services techniques	Adjoints techniques	Agent technique polyvalent	3
Direction des affaires culturelles, associatives et sportives	Opérateurs des APS	Surveillant de baignade	2
Direction des services ressources	Adjoints administratifs	Assistant administratif	2

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la création des postes non permanents tels que présentés,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou l'un de ses adjoints délégués, à recruter des agents contractuels non

permanents en application du code général de la fonction publique sur les postes précités, au titre de l'année 2024,

- **CHARGE** Monsieur le Maire, ou l'un de ses adjoints délégués, de la constatation des besoins concernés ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats selon la nature des fonctions et de leur profil. La rémunération sera limitée à l'indice terminal du grade de référence,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou l'un de ses adjoints délégués, à signer tout document s'y rapportant.

VOTE	
Pour	24
Contre	0
Abstentions	4
Ne prend pas part au vote	0

Date de télétransmission : 18 décembre 2023
Date de retour de l'acte : 18 décembre 2023
Identifiant de l'acte : 076-217602317-20231212-4913-DE-1-1

Le Maire,
Daniel RAPHOZ



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication (Décret n°83-1025 du 28/11/1983).
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.